

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2038 - MERCREDI 18 JUIN 2014

CYCLE ÉLECTORAL 2013-2016

Lentement dans
l'accréditation
des observateurs
électoraux

Lancée il y a quelques jours, l'opération d'accréditation des observateurs électoraux ne connaît pas encore d'engouement. Les agents de la Céni commis à cette tâche sont en attente des requérants qui font montre de peu d'empressement à obtenir leurs cartes d'accréditation. Sans avancer un quelconque chiffre, la Céni rassure cependant que quelques observateurs nationaux et internationaux se sont déjà fait enregistrer et sont en possession de leurs cartes d'accréditation.

Après l'accréditation des mandataires des partis politiques, la Céni entend donc impliquer les organisations nationales et internationales de la société civile et les acteurs non étatiques de sorte à crédibiliser davantage les scrutins à venir afin d'éviter toute contestation postélectorale éventuelle. Il s'agit ici d'une accréditation à long terme qui s'étalera sur l'ensemble du processus électoral. [Page 18](#)



Dépouillement des bulletins dans un bureau de vote à Kinshasa

UDPS

Des spéculations sur l'état
de santé d'Étienne Tshisekedi

Étienne Tshisekedi

Le challenger de Joseph Kabila à la présidentielle de 2011 n'est plus apparu en public depuis le mois de février. Son état de santé se serait nettement dégradé ces derniers jours, apprend-on. Une rumeur implacable le donne pour malade et en hospitalisation dans un centre de santé de la place. L'irréductible opposant, à en croire ses proches qui réfutent ces allégations, serait en pleine possession de ses facultés. Cela ne lui empêche toutefois pas de se rendre à l'hôpital pour des consultations de routine comme le ferait n'importe qui, fait-on observer. Au-delà de la controverse, le « *l'ider maximo* » âgé de 82 ans paraît épuisé à vue d'œil et pourrait ne pas être partie prenante aux prochaines joutes électorales à moins que les instances du parti en décident autrement. En attendant, « *Ya Tshithsi* » reste cloîtré dans son fief de Limete où des audiences sont filtrées. [Page 18](#)

AFFAIRES SOCIALES

Le FNPSS lance un plan
de passation des
marchés de prestation
intellectuelle

Le directeur général du Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) a présenté dernièrement à la presse deux groupes de projets différents par leur mode de passation de marché. Il s'agit des projets soumis à une consultation restreinte et ceux soumis à un appel d'offres national. Quinze projets sociaux et humanitaires au total ont été retenus dans le cadre du plan triennal 2014-2016 découlant du Plan financier et de redynamisation de cette structure.

Parmi les autres projets soumis à ce plan de passation des marchés, il y a entre autres la revue annuelle du plan stratégique et financier 2012-2016 du FNPSS, l'organisation de la micro-finance sociale, la constitution d'un fonds pour la promotion de la micro-entrepreneuriat des pauvres ainsi que l'accompagnement des états généraux sur la situation des personnes vivant avec handicap. [Page 20](#)

VACCINATION

Organisation prochaine
d'une campagne
à Kinshasa

La rougeole constitue l'une des principales causes de décès des enfants en RDC. Face à l'ampleur, le ministère de la Santé publique organise du 24 au 28 juin, en collaboration avec ses partenaires, une vaste campagne intégrée de vaccination contre la rougeole, la polio, la supplémentation en vitamine A, le déparasitage au mebendazole et l'enregistrement à l'état civil des enfants de quatre-vingt jours. Cette campagne intégrée de vaccination cible, pour la rougeole, les enfants de six mois à dix ans, tandis que ceux de zéro à cinq ans vont être vaccinés contre la polio. Contrairement aux campagnes antérieures, cette fois-ci, les parents iront vacciner leurs enfants dans les sites aménagés, pour ce faire, dans les écoles, églises et autres lieux publics. [Page 19](#)

DEUXIÈME TOUR CYCLISTE DE LA RDC

Les coureurs kinois
boycottent la compétition

La deuxième édition du Tour cycliste de la RDC prévue du 17 au 25 juin fait face à une situation singulière de boycott des coureurs de Kinshasa. Les athlètes Fiston Dukwa Bumba et Matondo Bimbole ont opté pour ne pas prendre part à cette compétition conformément à une décision des dirigeants des clubs cyclistes de Kinshasa. Ces derniers dénoncent une participation faible de la troisième zone de la capitale regroupant les coureurs les moins qualifiés de la ville selon le classement de la Ligue cycliste de Kinshasa.

En toile de fond de ce boycott, l'absence du cahier des charges qui devrait contenir les informations sur les athlètes et leurs droits ainsi que le non-paiement des frais de mission par les dirigeants de la Fédération congolaise de cyclisme en seraient l'élément détonateur. À cela s'ajoute la gestion peu orthodoxe des fonds du gouvernement octroyés aux athlètes. [Page 21](#)

ÉDITORIAL

Éditorial

Contrepoids

Le moins que l'on puisse dire, aujourd'hui, est que les grandes puissances ne se préoccupent guère d'asseoir la paix du monde sur des bases solides. Que ce soit les États-Unis au Moyen-Orient, la Russie en Europe de l'Est, ou la Chine en Asie du Sud-Est, on les voit, en effet, se lancer dans des aventures dangereuses qui peuvent à tout instant dégénérer et provoquer des affrontements majeurs entre elles. Ne se préoccupant que de leurs intérêts particuliers même si leurs dirigeants prétendent le contraire, elles déstabilisent des régions entières du globe et les empêchent d'accéder au développement durable que les peuples de ces régions appellent de leurs vœux.

La pesanteur politique et idéologique que génère la puissance empêchant, semble-t-il, les « grands » de prendre en compte les aspirations légitimes du reste de la planète, il importe au plus haut point de créer rapidement au sein de la communauté internationale des contrepoids capables de ramener les puissants sinon à la raison, du moins à la mesure. Faute d'y parvenir dans un délai raisonnable, nous risquons de voir se déclencher le processus infernal qui conduisit aux deux guerres mondiales.

Nous l'avons écrit ici même à maintes reprises, mais nous pensons nécessaire de le réécrire même si notre voix n'a aucune chance d'être entendue à Washington, à Moscou et à Beijing : la paix mondiale ne sera fondée sur des bases solides que le jour où les peuples d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie pourront faire entendre leur voix au sein des institutions de la gouvernance mondiale. Croire que des instances artificielles comme le G7, le G8, le G20 peuvent aujourd'hui et pourront demain gérer les crises que provoqueront inévitablement les querelles des grandes puissances sur les cinq continents est une illusion dangereuse. À terme plus ou moins rapproché, ces querelles ne peuvent que déboucher sur des affrontements sans merci dont les pays émergents paieront le prix fort.

Étant donné le poids humain, économique et culturel de ces peuples, rien n'interdit de penser qu'il peut se reproduire aujourd'hui ce qui s'est passé hier lorsque le « tiers monde » se réveilla et contraignit les puissances dominantes de l'époque à tourner la page de la colonisation. Pourquoi ne pas mettre à profit les leçons de l'histoire et œuvrer à l'avènement d'un monde moins dangereux ?

Les Dépêches de Brazzaville

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

« Le passage à la VI^e République devient inévitable »

À l'initiative des cercles de réflexion le Café du savoir, la Pléiade, et le Cercle des écrivains sur Denis Sassou N'Gusso, une conférence-débat s'est tenue, le 15 juin à Brazzaville, pour débattre de l'actuelle Constitution.

Dans une démarche commune, cette triade de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie, a rassemblé les intellectuels autour des thèmes : « le passage de la Ve à la VI^e République du Congo et le rôle du président Denis Sassou N'Gusso » ; « la paix et la stabilité, facteurs de développement ». Le but poursuivi est d'intéresser les Congolais non seulement ceux de l'opposition mais également ceux de la majorité, en vue de consolider la démocratie et de favoriser la justice sociale.

Un débat à « dédramatiser »

Cette initiative a pour objectif d'œuvrer afin de trouver un consensus national sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002. Ainsi, dans ce débat lancé depuis peu, émergent des points de vue divergents. Certains prônent l'alternance, d'autres par contre sont pour un troisième mandat du président en exercice. D'entrée de jeu, certains taxent la révision ou le changement de la Constitution du 20 janvier 2002 de crime de haute trahison, ou de coup d'État constitutionnel. Mais également une frange de la classe politique congolaise opte pour un « touche pas à ma Constitution », tandis qu'une autre s'active ardemment pour le changement de cette même Constitution.

Ces avis, aussi probants soient-ils, selon les opinions, n'ont pas laissé indifférents les animateurs de ces cercles de réflexion dans leur traditionnelle mission de susciter le débat sous un angle intellectuel. « Nous voulons dédramatiser le débat, et conscientiser la société en vue de trouver un consensus national sur la base des valeurs de paix et de démocratie apaisée, susceptibles de faire gouverner le Congo. Nous avons pour mission de faire que ce débat devienne un débat citoyen, républicain et non partisan », a déclaré le président du Café du savoir,



Le présidium des travaux

Serge Ikiémi.

La Constitution est un « contrat social ». Au cours de cette rencontre, le premier intervenant, Jean François Kando, a mis l'accent sur les points forts, ainsi que sur les faiblesses de la Constitution du 20 janvier 2002. Cependant, l'orateur a fait un plaidoyer sur l'actuelle loi fondamentale, qui selon lui devrait être changée. Ainsi, il a inscrit au nombre des faiblesses, la limitation du nombre de mandats à deux, ainsi que celui de l'âge du candidat à l'élection présidentielle (de 40 à 70 ans), car selon lui, réduire le nombre de mandats n'est pas anticonstitutionnel, ni la limitation d'âge, une panacée. Il a également critiqué l'article 185, qui place le verrou sur le caractère non révisable de certaines dispositions constitutionnelles. « La constitution congolaise ne doit pas être figée mais dynamique. Toute constitution repose sur un contrat social, elle doit donc évoluer et s'adapter afin de ne pas stabiliser ni scléroser la société. Le débat ne doit pas être interprété par ceux qui le redoutent comme une simple manœuvre tenant à perpétuer l'ordre politique. La constitution doit être porteuse d'une vraie valeur ajoutée démocratique susceptible de faire avancer positivement la gouvernance politique, économique et sociale de notre pays. Le passage de la VI^e République devient une nécessité inévitable », a déclaré Jean François Kando.

Des recommandations pour demain
Cependant, cet intervenant a proposé

qu'il y ait une différence entre les constitutions de la Ve et de la VI^e République. Il a demandé, à cet effet, l'institution de la Commission nationale d'organisation des élections en tant qu'organe constitutionnel ; de ramener le mandat de 7 ans à 5 ans avec une rééligibilité ouverte ; de constitutionnaliser fortement le principe de l'immunité des anciens chefs d'État et de leur prise en charge viagère.

Il a également recommandé de réhabiliter le vote des Congolais de l'étranger, et d'instituer les députés représentant la diaspora congolaise ; d'ouvrir l'âge d'éligibilité à l'élection présidentielle à 25 ans, sans aucune restriction ; enfin, d'instituer un poste de premier ministre, chef du gouvernement. Avant d'ajouter que c'est le souverain primaire qui se doit de valider cette intention de révision, modification ou changement. En outre, concernant le second thème, développé par Yves Fernand Mokouadzi, l'exposant s'est focalisé sur la paix et la stabilité en tant que facteurs de développement. Selon l'orateur, le principe de la paix passe par la modernisation de la justice, de la force publique, de l'éducation, des infrastructures et l'industrialisation du Congo. Vu la nouvelle donne socio-économique et politique, suivant les performances enregistrées par le Congo ces dernières années, notamment avec la croissance économique et le climat de paix qui y règne, le Congo, selon eux, doit se doter d'une nouvelle loi fondamentale neutre et pérenne.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbélé Ngoni

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

FORCE MONTANTE CONGOLAISE

De nouvelles instances pour Brazzaville et l'Île Mbamou

Après moult tractations qui ont duré de 13h à 18h, le bureau fédéral de la Force Montante congolaise (FMC), fédération de la ville de Brazzaville et l'Île Mbamou, a enfin été mis en place sur consensus, le 15 juin, au cours d'une assemblée générale électorale. Il est dirigé par Borel Nel Okandza.

Sous la coordination du premier secrétaire de la FMC, Juste Bernardin Gavet, l'assemblée générale a commencé par adopter, avec amendement, les documents fondamentaux de cette organisation juvénile, notamment le règlement intérieur. Au terme des travaux, conformément aux orientations du mouvement, l'assemblée générale a mis en place toutes les instances dirigeantes nécessaires, pour permettre à la FMC de mieux atteindre ses objectifs.

Il s'agit, en effet, d'un conseil fédéral de 201 membres ainsi que d'un secrétariat fédéral de 11 membres, dirigé par Borel Nel Okandza, élu secrétaire chargé de l'orientation, de la coordination et du contrôle. Il est secondé par Cynthia Kongo, secrétaire chargée de l'organisation et de la mobilisation. L'assemblée générale a en outre élu une commission de contrôle et d'évaluation de trois membres. Celle-ci est présidée par Franck Maboto, suivi d'Emery Patrick Akondzo Olandzobo, qui assure la vice-présidence. Dans son allocution de circonstance, le nouveau secrétaire fédéral de la FMC a tenu le pari, afin de donner à ce mouvement juvénile une dimension et une réputation digne du niveau de la ville capitale. « C'est l'occasion ici de dire qu'il est temps pour tous les jeunes du département de Brazzaville et du district de l'Île Mbamou, de réunir nos efforts afin de donner à la Force montante toute sa dimension nationale. Pour cela, nous conseil fédéral, prenons l'engagement de faire de la ville de Brazzaville et de l'Île Mbamou, les fiefs de la Force montante congolaise », a-t-il souligné.

Toutefois, son plus grand combat, a renchéri Borel Nel Okandza, consiste à soutenir le PCT dans toutes ses batailles électorales, à bâtir des stratégies novatrices afin de réduire considérablement le fort taux d'abstention observé lors des élections précédentes, car il est conscient que la jeunesse constitue le plus grand corps électoral au Congo. Ouverts par le président de la fédération PCT de la ville de Brazzaville, Gabriel Ondongo, les travaux de l'assemblée générale électorale ont été clôturés par le secrétaire à la jeunesse du bureau politique de ce parti, Fernand Sabaye, représentant leur secrétaire général.

Firmin Oyé

TALANGAI 2

Jean-Claude Ibovi face à ses mandants

Le député de la deuxième circonscription électorale de Talangai a effectué une descente parlementaire le 14 juin au quartier 65, Joseph Ngobali.

Devant la population qui a pris d'assaut l'enceinte de la paroisse de l'église évangélique de Talangai, le député Jean-Claude Ibovi est revenu sur les temps forts qui ont marqué les dernières rencontres de la chambre basse du Parlement. En effet, sur les trente-huit affaires inscrites à l'ordre du jour de la 5e session ordinaire administrative, seize avaient été votées. S'agissant des travaux de la deuxième session extraordinaire de la 13e législature, ils ont permis aux élus du peuple de voter les dix-huit lois soumises à l'examen.

Parmi les textes votés, on peut citer les lois portant : dissolution de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) ; création de la Caisse des risques professionnels et des pensions des travailleurs du secteur privé ; création de la Caisse de la famille et de l'enfance en difficulté ; celle instituant le régime d'assurance maladie universelle. « Nous avons eu une session très riche, toutes les affaires étaient à la dimension puisque le caractère spécial était mis en exergue. Aujourd'hui nous sommes fiers car au Congo nous disposons désormais d'une convention qui va s'occuper de la famille. En matière d'évacuation sanitaire pour les plus démunis, nous venons de signer une convention pour l'assurance automobile parce qu'on pensait que c'était seulement réservé aux familles nanties, aujourd'hui un Congolais blessé qui n'a pas de moyens peut être pris en charge par les pouvoirs publics », a commenté Jean-Claude Ibovi, encourageant le gouvernement à oeuvrer davantage pour le bien-être des congolais.

Les députés avaient également voté la loi portant modernisation de la force publique. Selon lui, cette loi permet à l'État de dégager une enveloppe financière de plus de 1.375 milliards FCFA pour moderniser la force publique en deux périodes : 2014-2018 ; 2019-2023.

Les doléances des populations

Prenant la parole au nom de la population du quartier 65 avant la traditionnelle séance de questions/réponses, son chef, Jean-Pierre Ngassaki, est revenu sur leurs doléances formulées lors de la rencontre du 30 mai 2013. Il s'agit, entre autres, du manque de siège de l'arrondissement 6, du manque d'école publique, de centre de santé intégré, de la non-finalisation des travaux de l'avenue Jean-Dominique-Okemba, de la non-prise en compte des sinistrés du quartier 65 touchés par le drame du 4-Mars 2012 pour l'indemnisation ou la reconstruction des maisons endommagées. Il a également évoqué la mauvaise utilisation des chefs de zones et de blocs qui travaillent sans note, signalant le mauvais intéressement des chefs de quartiers qui ne sont payés qu'une seule fois par an.

Répondant à certaines préoccupations, Jean-Claude Ibovi qui a interpellé le gouvernement lors de la séance des questions orales avec débats, a indiqué que la réouverture de l'hôpital de base de Talangai est envisagée avant le 15 août prochain. « C'est mon deuxième mandat, je crois que c'est la seule séance que nous avons eue en la matière pour échanger avec les populations. Nous l'avons fait la veille au quartier 64, aujourd'hui nous avons clôturé par le quartier 65 avec quelques préoccupations qu'ils ont voulu mettre à notre disposition et que nous allons ramener pour la session du 2 juillet », s'est réjoui le député.

Parfait Wilfried Douniama

CLUB 2002 PUR

La fédération France-Europe installée

Suite au congrès extraordinaire des 16 et 17 mai de son parti à Brazzaville, le bureau de la fédération France-Europe Club 2002 PUR s'est réuni le dimanche 15 juin à Paris.

Considéré aujourd'hui par ses instances comme un parti démocrate-chrétien, la fédération France-Europe Club 2002 PUR (Parti pour l'Unité et la République) a débuté la rencontre dominicale avec ses membres et sympathisants par un moment de prière, avant d'entonner la devise du parti : solidarité, travail, prospérité.

Pour Bernard Bueno, président de la fédération, présent au dernier congrès extraordinaire du parti à Brazzaville ainsi que Charles Matoumoueni, Yollas Dinghat et Denis Samba, « le symposium était une réussite ». Il s'est exprimé avec émotion, se remémorant l'émoi général suscité par le retour de Guy César Wilfrid Nguesso à la présidence du Club 2002 PUR, alors qu'il avait annoncé à Pointe-Noire, lors du 12e anniversaire du parti en janvier 2014, son retrait de la vie politique pour se consacrer dorénavant au service du Seigneur.

Depuis la nouvelle donne, le secrétariat du parti, dont Guy César Nguesso est devenu président d'honneur, compte désormais en son sein seize membres de la Fédération France-Europe. « Une réelle satisfaction du travail accompli en France » a confié Bernard Bueno. Parmi ces membres, citons Juste



Membres et sympathisants du Club 2002 de la Fédération France-Europe à la sortie de la réunion du dimanche 15 juin à Paris. Crédit photo : Club 2002

Désiré Mondelé, Secrétaire général, Louis-Gabriel Missatou, chargé de la communication et des élections, porte-parole du parti, et André Georges Sassé, chargé des finances et promu trésorier du Parti.

Pour conclure la rencontre, le président de la fédération France-Europe a appelé solennellement tous les militants et sympathisants du Club 2002 à se positionner derrière le président de la République, reprenant le leitmotiv du Congrès extraordinaire de mai dernier au Congo. « L'avenir en marche pour une République avec Denis Sassou N'Guesso », a-t-il rappelé. Il a ensuite exhorté les fidèles militants à participer activement au débat pour le changement de la constitution du 20

janvier 2002. Cela découle de l'importance de la place de Paris, suivant les instructions du président fondateur du Club 2002 PUR, Guy César Wilfrid Nguesso, pour les débats futurs sur les évolutions institutionnelles et constitutionnelles du Congo qui doivent être menés sans tabous ni passion, a-t-il souligné. En mémoire, les propos de Juste Mondelé, lors de son passage à Paris en début d'année, avec l'exemple de la constitution de la cinquième République française qui, quoique stable, a toujours subi des adaptations voire des évolutions inéluctables.

Un repas convivial a clôturé la rencontre parisienne riche en échanges entre les membres du parti Club 2002-PUR.

Marie Alfred Ngoma

ASSURANCES

Les experts de la Cémac révisent les textes de la commission d'arbitrage

Cette mise à jour permettra à l'organe régulateur de rendre ses actions plus actives telles l'indemnisation des victimes des accidents de circulation opposant deux États de la sous-région.

L'information a été donnée le 16 juin à Brazzaville, à l'occasion de la 16e session extraordinaire du Conseil des bureaux de la carte rose de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). Cette révision vise également à adapter la convention d'arbitrage aux dispositions du traité Ohada, afin de rendre efficace le service des sentences arbitrales qui découlent des différentes commissions.

« Il s'est avéré nécessaire de réviser ces textes, après avoir décelé quelques insuffisances. Cette mise à jour nous permettra de nous adapter à l'évolution de l'environnement juridique et économique, compte tenu de l'impossibilité pour les bureaux nationaux d'exercer des actions en recouvrement des indemnités dues aux victimes », a déclaré le directeur technique des Assurances générales du Congo, Claver Olandzobo, au nom du président du Conseil des bureaux.

Représentant pour sa part le ministre congolais des Finances, la directrice générale des institutions financières nationales, Ingrid Ebouka-Babackas, a rappelé l'importance de cette carte internationale d'assurance de responsabilité civile automobile. Car, en dehors de la prise en charge des victimes, ce support favorise, selon elle, l'intégration économique des peuples d'Afrique centrale, par une libre circulation des personnes et des biens. Invitant les bureaux nationaux à



Les participants

mieux collaborer avec les services d'assurances de leurs pays respectifs, Ingrid Ebouka-Babackas a souligné : « L'efficacité de la carte rose Cémac ne peut s'apprécier qu'à partir des réponses qu'elle peut donner aux intéressés, notamment les victimes d'accident de circulation automobile. »

Notons qu'en marge de cette session, la Commission d'arbitrage dénouera les différends qui opposent les bureaux nationaux des dix pays membres de la Cémac, dans les règlements des sinistres transfrontaliers. Un partenariat prévu avec la Cédéao Le conseil des bureaux de la carte rose a déjà pris contact avec sa consœur de l'Afrique de l'Ouest, à savoir la carte brune de la Commu-

nauté des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao).

Cette collaboration vise à lier ces deux institutions communautaires en vue de faciliter la procédure d'indemnisation des victimes des accidents transfrontaliers, occasionnés par les véhicules importés par les opérateurs de l'Afrique centrale dans cette zone économique.

Créée en 1996 par les États membres de la Cémac, la carte rose a été instituée pour apporter une assistance efficace à la procédure de règlement des sinistres transfrontaliers, devant conduire à une indemnisation effective et rapide des victimes des accidents survenus dans la sous-région.

Lopelle Mboussa Gassia

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

Le FAGACE accélère le développement en Afrique

FAGACE 5,25% net 2014 - 2019

MONTANT DE
L'OPÉRATION

40

MILLIARDS
DE FRANCS CFA



5,25%



Net par an
Durée : 5 ans

Période de souscription:

du **05 Juin** au
15 Juillet 2014

Prix d'une Obligation : 10 000 FCFA



www.empruntobligatairefagace.com



FAGACE

Emetteur



La Financière

Arrangeur et chef de file

SYNDICAT DE PLACEMENT

• BGFİ BOURSE

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

«La modernité en politique, c'est aussi la loyauté»

Brice Hortefeux, homme politique français de la droite (UMP), Le Figaro, 16 juin 2014.

« Dans une société où il faut être vu pour être convié, celui qui ne communique pas endosse la responsabilité d'être laissé en rade. »

Mohamed Lamine Kane, directeur des archives de Dakar, Le Soleil, 12 juin 2014

* « Il ne saurait y avoir de démocratie qui ne soit articulée dans un État de droit. Mais, il ne suffit pas à une société de se doter des règles de droit, fussent-elles les plus justes, pour y voir réaliser automatiquement le développement démocratique. Il faut encore des institutions chargées non seulement d'en assurer le respect, mais aussi et surtout d'en sanctionner la transgression. »

Professeur Jean Didier Boukongou, Université Catholique d'Afrique centrale, La semaine africaine n° 3397 du mardi 3 juin 2014

* « La fragilité des régimes africains et la précarité économique sont souvent le fait de nos responsabilités moralisatrices et parfois même néocoloniales "nordistes". »

Jean Guion, président de l'Alliance franco-phonie, Les Dépêches de Brazzaville, n°2033 du 11 juin 2014

* « L'ère numérique va susciter une hausse spectaculaire du niveau d'exigence scolaire dans nos sociétés. Tout le monde a envie d'accéder au plus de choses possibles dans la sphère de ses intérêts. »

Marcel Gauchet, philosophe français, Libération, 6 juin 2014

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL 2014

Un début agité au lycée Pierre-Savorgnan-de-Brazza

Les épreuves écrites du baccalauréat d'enseignement général ont débuté le 17 juin sur toute l'étendue du territoire. À Brazzaville, certains candidats ont rencontré des problèmes en raison de leurs noms non inscrits sur les listes officielles, et du manque de fiches d'anonymat et de badges.

Si dans la plupart des centres les épreuves ont démarré selon le calendrier préétabli par le ministère à Brazzaville, les violons étaient loin de s'accorder entre les élèves et les organisateurs dans certains centres. Tel est le cas du site du lycée Pierre-Savorgnan-de-Brazza qui abrite plusieurs centres où il y a eu grogne du fait qu'une centaine de candidats, en majorité des candidats libres, n'ont pas vu leurs noms affichés sur les listes. « Les noms qu'ils ont affichés ici sont ceux des élèves qui devraient normalement se retrouver au Centre d'Angola Libre. Nos noms sont affichés à la DEC, mais non dans ce Centre », s'est indigné un des candidats interrogé pour la circonstance.

Fort de ce constat, ces candidats ont décidé de ne pas intégrer les salles de classe. En effet, jusqu'à 11h certains étaient encore dehors et d'autres prenaient déjà la route de la maison. Dans cette confusion, des voix se sont élevées pour réclamer des fiches d'anonymat et des badges. « En l'absence de tous ces éléments, ce n'est pas possible qu'ils nous prennent en compte ; c'est sûr que nos copies seront mises à l'écart », ont-ils unanimement affirmé. Du côté des responsables du Centre, on préfère plutôt se donner bonne conscience en mettant en exergue le refus de ces candidats à intégrer les classes ; une salle leur a été réservée. « Nous pensons qu'il n'y a aucune raison de ne pas intégrer les classes, le nécessaire sera fait pour eux ; ils

auront leurs fiches d'anonymat », commente le chef de Centre du Lycée Savorgnan-de-Brazza.

En revanche au Centre du lycée Chaminate, les épreuves ont été lancées à temps. Ici, le chef de Centre, Valentin Dibangou, dit n'avoir eu aucun souci. En ce qui concerne les fiches d'anonymat, elles sont déjà prêtes : « Dans un quart d'heure, une fois que les candidats seront plus ou moins vers la fin, ils seront servis. »

Les candidats non-inscrits sur les listes officielles pris en charge

Aux sites du Fleuve-Congo et Liberté, dans le sixième arrondissement, Talangaï, quelques difficultés sont également signalées. En effet, les candidats qui n'avaient pas leurs noms inscrits officiellement dans ces centres, ont été installés dans les salles de classes pour passer leur examen sans inquiétude. Cette prise en charge a été recommandée par la direction des examens et concours en vue de permettre aux candidats détenteurs d'une pièce d'identité, au lieu de la fiche d'anonymat, de passer l'examen.

D'après le chef de centre de l'école fleuve Congo 2, Hermeline Tabuna, qui a sur sa liste officielle 542 candidats dont 323 de la série A4 et 210 de la série D et neuf de la série C, tous les candidats avaient bel et bien leurs noms inscrits sur les listes. Elle a indiqué : « La difficulté rencontrée pour cette première journée a été la réception des élèves qui n'appartenaient pas à ce

centre. À cet effet, ils ont été installés dans les salles d'examen d'après les instructions de la DEC qui éditera leur fiche d'anonymat après l'acheminement de leurs copies à cette direction. Cette procédure ne doit en aucun cas inquiéter ces élèves. »

Ces mêmes difficultés ont été observées au centre de l'école de la Liberté 1 d'après le chef de ce centre, Jean Louis Madila. Avec ses 736 candidats officiels du centre, il a reçu douze candidats qui n'ont pas été inscrits pour ce centre. Outre ces candidats, le centre a été confronté au problème de bouleversement des numéros des candidats mentionnés sur les tables bancs. Selon lui, tout a été rétabli dans l'ordre avant le démarrage des épreuves des mathématiques.

Des marchés de fortune érigés devant les centres

Si par le passé, les candidats traversaient des rues, voire des avenues, pour trouver quelque chose à manger pendant le déroulement des examens, aujourd'hui, la donne a changé. En effet, beaucoup de gens ont pris l'habitude d'approvisionner les candidats en leur vendant des rafraîchissements et bien d'autres aliments. Pour s'en rendre compte, il suffit d'aller le constater devant le lycée Thomas-Sankara au nord ou à Pierre-Savorgnan-de-Brazza au sud, et au lycée Chaminate au centre de Brazzaville.

Guillaume Ondzé

ÉCOLE AMÉRICAINE DE BRAZZAVILLE

Antifath Alimi mise à l'honneur lors de la clôture de l'année scolaire

L'école américaine de Brazzaville « The American day care » a clôturé son année scolaire 2013-2014 le week-end dernier par une cérémonie en l'honneur d'Antifath Alimi qui a terminé son cycle avec la terminale américaine. Claudia Haidara Yoka, qui dirige cette école depuis sa création il y a trois ans, a signifié que l'école The American Day care porte en elle les prémisses avérées d'un changement radical de l'éducation en Afrique. « Oui, The American Day care est cette structure modeste, quasi familiale, délibérément communautaire mais résolument ouverte aux nouvelles technologies qui s'emploie depuis sa création à apporter un mode d'enseignement basé, bien entendu, sur

la reconnaissance de faits établis, reconnus, mais également sur la liberté de se faire sa propre opinion, de contester au travers d'une argumentation », a-t-elle indiqué.

The American Day care, pourtant créée en novembre 2010, a ouvert ses portes en février 2011. Le programme de Forest Trail Academy dont la première finaliste est Antifath Alimi, est dense, complexe et novateur. Ce programme est offert par leur partenaire en Floride. Avant la remise des diplômes, les élèves ont eu des prestations culturelles autour de la danse contemporaine, africaine et de la poésie. « Nul n'est besoin pour nous d'étouffer la fierté que nous ressentons aujourd'hui

à être la première école du pays à avoir formé une partie de ses enseignants auprès de la prestigieuse Université de Harvard et à présenter une élève ayant terminé, pour la première fois, la terminale américaine depuis le Congo-Brazzaville. Cela semble historique et lorsque l'on s'inscrit dans l'histoire, il faut le mentionner, même discrètement, en comitè restreint comme aujourd'hui », a conclu la directrice de The American Day Care.

Le ministre de la Jeunesse Collinet Makosso et l'ambassadeur des États-Unis au Congo, Stéphanie Sullivan étaient présents à la cérémonie.

Hermione Désirée Ngoma



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIÈRE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez-nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
PDG02	Renforcement des capacités de planification des élus locaux	5 jours	07 au 11 juillet 2014
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5 jours	14 au 18 juillet 2014
GMP13	Techniques de négociation des contrats des marchés publics	3 jours	15 au 17 juillet 2014
FF2	La pratique de l'audit fiscal et contrôle interne	5 jours	21 au 25 juillet 2014
GRH03	Outils et méthodes d'évaluation des compétences	4 jours	22 au 25 juillet 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant (e) de direction	5 jours	28 au 25 juillet 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP : 537 Brazzaville - République du Congo

AVIS DE VACANCES DE POSTE

DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE SANTE II (PDSS II)

Financement : Etat Congolais et Association Internationale de Développement

(Crédit number 5357 - CG)

POUR LE RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN PASSATION DE MARCHES POUR LA CELLULE TECHNIQUE DU FINANCEMENT BASE SUR LA PERFORMANCE CHARGÉE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDSS II
N°SC004/2014 /5357 -CG

Contexte

Le Gouvernement Congolais et la Banque mondiale ont convenu de financer conjointement un deuxième Programme de développement des services de santé (PDSS-II) qui prendra effet à compter du deuxième semestre de l'année 2014 et couvrira une période de cinq (5) ans. La coordination et la gestion du PDSS-II sont assurées par la cellule technique du financement basé sur la performance (CT-FBP). Celle-ci sera composée de fonctionnaires et de consultants recrutés selon une procédure fondée sur le mérite. Parmi les consultants à recruter figure le Spécialiste en passation des marchés.

Mission principale du spécialiste en passation des marchés

Le spécialiste en passation des marchés a pour mission principale d'organiser les opérations de passation des marchés dans le respect des procédures autorisées par les bailleurs de fonds (IDA, les Agences des systèmes des Nations Unies, etc.). Il devra en particulier s'assurer :

- du respect des procédures décrites dans les accords avec les bailleurs à tous les stades des acquisitions de biens et de services;
- de la mise en application des mesures prévues dans le plan d'action convenu après les missions de supervision et/ou les revues

à postériori de la passation des marchés

- du respect des délais de passation des marchés sur la base du plan établi et approuvé
- de la qualité des dossiers de consultation (DAO ou DP) et les rapports d'évaluation des offres et en particulier s'assurer (i) que les spécifications techniques pour les marchés de travaux ou de fournitures et les TDR pour les services de consultants ne comportent pas de disposition discriminatoire pouvant favoriser un soumissionnaire ou une marque/technologie et (ii) la justesse des propositions d'attribution des marchés au regard des directives et des stipulations des dossiers de consultation
- la revue et la validation de toutes les correspondances et tous les documents liés à la passation des marchés pour s'assurer qu'ils répondent aux exigences du requérant
- que les paiements aux prestataires de services sont effectués à temps et en conformité avec les dispositions des marchés signés ainsi que de leurs avenants

Qualifications minimales et expériences requises du candidat

Le candidat doit avoir :

- Un diplôme d'ingénieur, architecte ou diplôme de gestion, droit et administration des marchés (au moins BAC+5)
- Expérience professionnelle: 5 ans minimum dont 3 ans au moins dans le domaine

de la passation des marchés en qualité de spécialiste en passation des marchés pour des projets financés ou cofinancés par la Banque mondiale

- Une maîtrise de la langue française et de l'utilisation des logiciels courants de Bureautique (Word, Excel, Power Point, etc.) ;
- Une connaissance des procédures de passation des marchés de bailleurs de fonds, et particulièrement des banque multilatérales de développement : Banque mondiale ou Banque Africaine de Développement.

Condition d'emploi

Les conditions d'emploi feront l'objet d'un contrat.

La durée du contrat est de deux (2) ans, renouvelable sur la base des performances du consultant. Un système d'évaluation semestrielle des performances sera appliqué. Il s'agit d'un poste de consultant (contractuel). Le candidat sera libre de tout autre engagement.

Le lieu d'affectation est Brazzaville, avec plusieurs missions à l'intérieur du pays.

Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae

- Des copies des diplômes
- Dépôt du dossier de candidature

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 h 30 à 15 h00.

Les dossiers de candidature doivent être adressés, au plus tard le 2 juillet 2014, sous plis fermé, à l'adresse suivante, avec mention « Avis de recrutement d'un spécialiste en passation des marchés ».

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Monsieur le secrétaire permanent de la cellule de gestion des marchés publics / PDSS II
Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics / derrière la Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de la santé et de la population.
Adresse : Avenue Denis SASSOUNGUÉSSO – dans l'enceinte de Laboratoire National de Santé Publique (LNSP)
Tél : (00 242) 06 9808708/057569140/055624427
Email : minsante.pdss@yahoo.fr
Brazzaville – République du Congo

Le responsable de la cellule
Marcellin LEBELA

AVIS DE VACANCES DE POSTE

DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE SANTE II (PDSS II)

Financement : Etat Congolais et Association Internationale de Développement

(Crédit number 5357 - CG)

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGÉ DE CREER UNE APPLICATION WEB POUR LE PROGRAMME DE FINANCEMENT BASE SUR LA PERFORMANCE AU CONGO DANS LE CADRE DU PDSS-II
N°SC007/2014 /5357 -CG

1 Contexte

Le Gouvernement Congolais et la Banque mondiale ont convenu de financer conjointement un deuxième Programme de développement des services de santé (PDSS-II) qui prendra effet à compter du deuxième semestre de l'année 2014 et couvrira une période de cinq (5) ans. La coordination et la gestion du PDSS-II sont assurées par la cellule technique du financement basé sur la performance (CT-FBP). Celle-ci sera composée de fonctionnaires et de consultants recrutés selon une procédure fondée sur le mérite. Pour une meilleure gestion des informations sur le financement basé sur la performance (PBF) au Congo, le ministère de la santé et de la population souhaite créer une base de données accessible à tous à travers une application Web en s'inspirant des modèles déjà utilisés au Nigeria (<http://nphcda.thenewtechs.com/>) et au Benin (<http://www.beninfr.org/>). Le présent document décrit les termes de référence pour le recrutement du consultant chargé de créer cette application.

2 Objectif de la Mission

Le but de cette consultance à court terme est :

- créer l'application et base de données basée sur le Web, en utilisant un logiciel open source ;
- créer un manuel de l'utilisateur et de former le personnel clé dans le logiciel;
- former un programmeur PHP du pays dans le script utilisé pour créer le logiciel et dans les tâches de maintenance essentiels;

- créer un portail Web pour le MSP de République du Congo la « site FBP du République du Congo » en utilisant de logiciels open source ;
- fournir un appui régulier au cours de la première année d'exploitation

3 Qualifications minimales et expériences requises du candidat

Le candidat doit :

- Être titulaire d'un diplôme supérieur (minimum Bac + 5) en informatique;
- Avoir une expérience professionnelle avérée dans la conception, le développement des applications Web, des logiciels ;
- Une bonne maîtrise des logiciels bureautiques courants et des logiciels de traitement de données (Access, SPSS, EPI INFO...);
- Avoir réalisé avec succès une mission similaire.

4 Condition d'emploi

Les conditions d'emploi feront l'objet d'un contrat. La durée de la consultation est estimée à 56 jours.

5 Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation ;
- Une proposition technique
- Un curriculum vitae avec une description
- Des copies des diplômes

6 Dépôt du dossier de candidature

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 h 30 à 15 h00.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique (Email) ou sous plis fermé, au plus tard le 2 juillet 2014, à l'adresse suivante, avec mention « Avis de recrutement du consultant chargé de créer une application WEB pour le PDSS II ».

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Monsieur le secrétaire permanent de la cellule de gestion des marchés publics / PDSS II
Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics / derrière la Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de la santé et de la population.
Adresse : Avenue Denis SASSOUNGUÉSSO – dans l'enceinte de Laboratoire National de Santé Publique (LNSP)
Tél : (00 242) 06 9808708/057569140/055624427
Email : minsante.pdss@yahoo.fr
Brazzaville – République du Congo

Le responsable de la cellule

Marcellin LEBELA

FÊTE DES PÈRES

Le CDR offre des cadeaux aux pères de Makelekelé

Le troisième dimanche du mois de juin est consacré à la fête des pères même si l'événement ne se célèbre pas officiellement en République du Congo.

La direction politique du Congrès pour la démocratie et la République (CDR) a bien voulu inaugurer cette tradition héritée des États-Unis d'Amérique, en organisant le dimanche 15 juin une retrouvaille avec les pères du premier arrondissement de Brazzaville, Makelekelé. Le président de ce parti, Bonaventure Boudzika, a rappelé à ses invités qu'à l'occasion de cette fête, tous les enfants doivent exprimer leur reconnaissance à l'égard de leurs géniteurs en leur offrant, à titre symbolique, un briquet, une cravate, une montre, une chemise, etc. Pour lier la parole au geste, le président du CDR a offert aux pères de Makelekelé présents à la cérémonie, une chemise, une cravate et un diplôme d'honneur dont les écrits se résument à la reconnaissance des fils envers leurs pères pour leur avoir donné vie et pour les efforts qu'ils ont déployés dans le cadre de leur éducation et de leur encadrement.

Par ailleurs, selon le président du CDR, son parti a pris l'engagement



Les pères pendant la cérémonie

de célébrer chaque année cette fête, en vue d'attirer l'attention des pouvoirs publics pour lui donner un caractère national et officiel comme ailleurs, de sorte qu'elle intègre les

mœurs congolaises. À travers Daniel Kanza, les bénéficiaires, c'est-à-dire les pères, ont remercié la direction politique du CDR pour ce geste et cette marque

de considération. Ils ont encouragé cette formation politique de multiplier de telles initiatives qui contribuent, selon eux, à redonner espoir et vie aux pères qui se sentent, pour

la plupart, comme abandonnés par leurs progénitures.

À l'origine de cette fête...

C'est aux Américains que l'on doit l'idée de la célébration des pères, à travers Sonora Smart Dodd, élevée uniquement par son père après le décès de sa mère. Elle voulait faire savoir à son père à quel point elle lui était reconnaissante. Comme son père était né en juin, elle a choisi ce mois pour organiser la première fête des pères, le 19 juin 1910.

L'idée a fait son chemin et en 1924, le président Calvin Coolidge accepte d'en faire une fête nationale. C'est en 1966 que le président Lyndon Johnson proclame officiellement le troisième dimanche de juin comme date de la célébration de la fête des pères. En 1972, Richard Nixon en fait une fête nationale permanente.

En Afrique, seuls l'Algérie, l'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Maroc, Madagascar, la Tunisie et le Sénégal la célèbrent. En complément de cette fête des pères, une journée internationale de l'homme est également célébrée dans de nombreux pays, le 19 novembre de chaque année, pour les hommes et les garçons n'ayant pas les enfants.

Roger Ngombé

KINDAMBA / POOL

Une ONG recherche des moyens roulants pour les non-voyants

L'ONG Lissanga des non-voyants pour le développement, dirigée par Antoine Nketé Yelessa, a lancé le 16 juin à Brazzaville, un vibrant appel auprès des autorités compétentes pour solliciter des moyens roulants afin d'aider à soutenir les aveugles dans le département du Pool.

Avec ces moyens roulants, l'ONG détectera dans les autres familles du département, les non-voyants et malvoyants afin de les inscrire à l'Institut des jeunes aveugles du cardinal Émile Biyenda (JJACEB), basé à Kindamba.

L'initiative de l'ONG fait suite au constat fait par celle-ci lors d'une mission exploratoire dans la localité de Kindamba, où il a été dénombré une soixantaine d'aveugles. « Ce chiffre inquiétant n'est pas exhaustif car beaucoup de familles en milieu rural cachent des aveugles. Ainsi, pour matérialiser le proverbe chinois qui dit que : au lieu de donner le poisson à un affamé, mieux vaut lui apprendre à pêcher », a indiqué Antoine Nketé Yelessa. L'objectif de l'association consiste également à former les jeunes aveugles aux petits métiers tels que la vannerie, le tressage des cheveux pour les jeunes filles et le massage afin de les mettre à l'abri de la mendicité.

L'JJACEB est ouvert depuis la rentrée scolaire passée et fonctionne avec vingt-quatre élèves non-voyants. Dès l'an prochain, les autres métiers comme la savonnerie, la pâtisserie, seront ouverts à la formation. En outre Antoine Nketé Yelessa rappelle aux familles l'ouverture des inscriptions au titre de l'année scolaire 2014-2015 car, dit-il, les places sont limitées. Rappelons que l'ancien bâtiment qui abrite cette école appartenait à l'Office national des postes et télécommunications (ONPT) et a été concédé à l'ONG Lissanga des non-voyants pour le développement par le maire de la sous-préfecture de Kindamba, Bienvenu Balossa. Par la suite, il a été réhabilité par le ministère des Affaires sociales.

Le bâtiment comprend trois salles, un réfectoire, une salle de transcription de l'écriture braille et une cuisine, le tout étant destiné à la formation des jeunes aveugles. Sur le plan pédagogique, l'Institut de Kindamba a bénéficié de l'assistance de l'Institut national des aveugles du Congo (INAC) qui a offert des tablettes, des papiers et des poinçons.

L'ONG Lissanga des non-voyants pour le développement fonctionne actuellement avec un staff administratif et trois enseignants dont deux bénévoles.

Fortuné Ibara et Rodolphe Gassayes Mouandzah (stagiaire)

GENDARMERIE NATIONALE

Le commandement envisage d'implanter un atelier moto

Dans la perspective de la mise en place de cette structure, dix-neuf personnes ont été formées à la mécanique motocycliste grâce à la coopération française. Il s'agit de treize gendarmes, quatre militaires de la Garde républicaine et de la direction générale de la sécurité présidentielle ainsi que deux personnes civiles.

La formation qui s'est déroulée pendant un mois à compter du 15 mai, a été animée par l'adjudant Chateau Laurent de la gendarmerie française, chef d'atelier de Besançon. Elle visait à pallier l'insuffisance des connaissances dans l'entretien moto au premier échelon de réparation ; l'absence dans les différents escadrons, de maintenanciers capables de remédier aux différentes pannes ayant conduit à l'abandon des motos avec pour certaines à peine 4km au compteur. Selon le directeur du stage, le lieutenant-colonel Rodrigue Mouloungui, cette formation avait trois objectifs dont le premier, qui consistait à mettre en place un atelier de réparation de motocyclettes avec un outillage adapté pour l'entretien et la réparation de l'ensemble des moyens motorisés de la gendarmerie, a été atteint à 50%. « En effet, si l'outillage nécessaire pour la mise en place de l'atelier a été acquis avec l'aide de la coopération française, l'emplacement de l'atelier reste encore à déterminer », a-t-il indiqué.

Le deuxième objectif était de former les maintenanciers qui serviront dans les différents escadrons de sécurité routière de la gendarmerie. À cet effet, sur les dix-neuf stagiaires mis à disposition de l'école, dix-sept avaient répondu présents à l'appel et ont obtenu leur diplôme.

Une dizaine de motos abandonnées remises en état

Le troisième objectif consistait à la mise à niveau du parc des motocyclettes de la gendarmerie. « Des trois objectifs assignés à la direction du stage, celui-ci était le plus difficile à réaliser et par-

tout il s'est avéré le plus passionnant et le plus performant puisqu'il a été réalisé, pour nous, à plus de 200%. » En effet, les stagiaires ont pu réparer et remonter une dizaine de motos dont certaines ne fonctionnaient plus depuis 2007, qu'ils ont récupérées dans les garages de l'escadron de sécurité routière.

Le commandant de la gendarmerie nationale, le général Paul Victor Moigny, a rappelé que la plus-value de ce stage était fortement encourageante. « En misant sur la formation de nos personnels chargés de l'entretien des motocy-

« Si les motos des escadrons de sécurité routière sont mal entretenues, et en permanence en panne, il nous sera difficile de maintenir la dynamique positive que nous observons sur l'inversion de la courbe des accidents de la circulation partout où nos escadrons sont présents »

cles, nous avons en même temps réussi avec beaucoup moins que ce qu'il était requis d'injecter comme ressources financières, à remettre en état une dizaine de motocyclettes abandonnées et considérées comme irrécupérables. Ce coup d'éclat doit nous interpeller afin de continuer à garantir et viabiliser les investissements futurs », a-t-il martelé.

Il a également annoncé qu'un inventaire du matériel roulant et nautique de la gendarmerie considéré désuet va être effectué avec l'objectif de remettre en état de fonctionner ce qui peut encore l'être. Le commandant de la gendarmerie a, par ailleurs, salué la promptitude avec laquelle la coopération française a répondu à leur sollicitation pour l'envoi d'un expert mécanicien moto de la gen-

darmerie française afin d'encadrer les stagiaires congolais. « Dans la perspective de l'implantation imminente d'un atelier moto digne de notre institution, l'expertise de nos amis de la France est d'avance la bienvenue. »

S'adressant aux stagiaires, le général Paul Victor Moigny leur a rappelé qu'ils venaient de bénéficier d'un savoir-faire indispensable à l'ensemble de la gendarmerie nationale, dans le cadre de la maintenance du parc moto. Il les a invités à interioriser en conséquence le rôle qui est le leur au cœur du dispositif de lutte contre l'insécurité routière. « Si les

motos des escadrons de sécurité routière sont mal entretenues, et en permanence en panne, il nous sera difficile de maintenir la dynamique positive que nous observons sur l'inversion de la courbe des accidents de la circulation partout où nos escadrons sont présents. Nous veillerons à ce que les connaissances acquises soient réactualisées en permanence par l'organisation de nouveaux stages de perfectionnement », a-t-il conclu. Rappelons que les stagiaires ont reçu chacun, y compris l'encadreur, le 14 juin lors de la cérémonie de clôture de la formation à l'École de la gendarmerie nationale de Bifouiti, un certificat de fin de formation de la part du commandement.

Parfait Wilfried Douniama

AVIS DE VACANCES DE POSTE

DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE SANTE II (PDSS II)
Financement : Etat Congolais et Association Internationale de Développement
(Crédit number 5357 - CG)

POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN FINANCEMENT BASE SUR LA PERFORMANCE (OPTION FINANCEMENT) POUR LA CELLULE TECHNIQUE DU FINANCEMENT BASE SUR LA PERFORMANCE CHARGÉE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDSS-II
N°SC009/2014 /5357 -CG

Contexte

Le Gouvernement Congolais et la Banque mondiale ont convenu de financer conjointement un deuxième Programme de développement des services de santé (PDSS-II) qui prendra effet à compter du deuxième semestre de l'année 2014 et couvrira une période de cinq (5) ans. La coordination et la gestion du PDSS-II sont assurées par la cellule technique du financement basé sur la performance (CT-FBP). Celle-ci sera composée de fonctionnaires et de consultants recrutés selon une procédure compétitive telle que définie dans les Directives de la Banque mondiale Sélection et Emploi des Consultants. Parmi les consultants à recruter figure l'expert en financement basé sur la performance (option financement).

Mission principale

L'expert en FBP (option financement) de santé a pour missions principales :
• appuyer le ministère de la santé et de la population dans la mise en œuvre des activités du PDSS II, et notamment le FBP ;
• appuyer le ministère de la santé et de la population dans l'amélioration du

financement du secteur de la santé.

Qualifications minimales et expériences requises du candidat

Le candidat doit :

- Être titulaire d'un diplôme supérieur (minimum Bac + 5) en santé publique, économie de la santé, politiques et gestion des systèmes de santé ou autre domaine jugé pertinente par rapport au poste;
- Avoir au moins cinq (05) ans d'expériences professionnelles dont au moins trois (3) ans d'expérience pertinente pour le poste dans un projet de financement basé sur la performance ;
- Une expérience en matière d'assistance technique dans le domaine du financement de la santé ;
- Une bonne maîtrise des logiciels bureautiques courants et des logiciels de traitement de données (Access, outils statistiques);
- Avoir une bonne connaissance du système de santé congolais et du financement basé sur les performances.

Condition d'emploi

Les conditions d'emploi feront l'objet d'un contrat.

La durée du contrat est de deux (2) ans, renouvelable sur la base des performances du consultant. Un système d'évaluation semestrielle des performances sera appliqué sur la base d'une grille conforme à ces présents TDRs. Il s'agit d'un poste de consultant (contractuel). Le candidat sera libre de tout autre engagement.

Le lieu d'affectation est Brazzaville, avec plusieurs missions à l'intérieur du pays. La CT-FBP remettra au consultant l'ensemble des documents, dossiers et outils appropriés et nécessaires à l'exécution de sa mission. Elle mettra également à sa disposition, les locaux et équipements nécessaires pour assurer une bonne prestation de service.

Constitution du dossier

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Des copies légalisées des diplômes

Dépôt du dossier de candidature

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence

complets, à l'adresse ci - dessous, les jours ouvrables de 9 h 30 à 15 h00.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique (Email) ou sous plis fermé, au plus tard le 2 juillet 2014, à l'adresse suivante, avec mention « Avis de recrutement d'un expert en financement basé sur la performance (option financement) du PDSS II ».

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Monsieur le secrétaire permanent de la cellule de gestion des marchés publics / PDSS II
Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics / derrière la Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de la santé et de la population.

Adresse : Avenue Denis SASSOU NGUESSO - dans l'enceinte de Laboratoire National de Santé Publique (LNSP)
Tél : (00 242) 06 9808708 / 057569140 / 055624427
Email : minsante.pdss@yahoo.fr
Brazzaville - République du Congo

Le responsable de la cellule

Marcellin LEBELA

AVIS DE VACANCES DE POSTE

DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE SANTE II (PDSS II)
Financement : Etat Congolais et Association Internationale de Développement
(Crédit number 5357 - CG)

Pour le recrutement d'un expert en financement basé sur la performance (option encadrement des agences de contractualisation et de vérification) pour la cellule technique du financement basé sur la performance chargée de la mise en œuvre du PDSS II.
N°SC011/2014 /5357 -CG

Contexte

Le Gouvernement Congolais et la Banque mondiale ont convenu de financer conjointement un deuxième Programme de développement des services de santé (PDSS-II) qui prendra effet à compter du deuxième semestre de l'année 2014 et couvrira une période de cinq (5) ans. La coordination et la gestion du PDSS-II sont assurées par la cellule technique du financement basé sur la performance (CT-FBP). Celle-ci sera composée de fonctionnaires et de consultants recrutés selon une procédure compétitive telle que définie dans les Directives de la Banque mondiale Sélection et Emploi des Consultants. Parmi les consultants à recruter figure l'expert en financement basé sur la performance (option encadrement des agences de contractualisation et de vérification).

Missions :

L'expert en FBP option encadrement des agences de contractualisation et de vérification (ACVs) a pour missions principales :
• Appuyer le MSP dans la mise en œuvre des activités du PDSS II, et notamment le FBP ;
• Encadrer et appuyer les ACVs dans la réalisation de leur mission :
• Renforcer les capacités des ACVs ;
• Participer à l'évaluation des performances des ACVs ;
• Appuyer la mise en place des comités Départementaux de Coordination et de Suivi (CDCS) au niveau des départements

sanitaires site du projet FBP ;

- Appuyer le processus de contractualiser la performance des prestataires ;
- Appuyer le suivi des performances, et le renouvellement des contrats avec les prestataires ;
- Appuyer le coaching des prestataires des formations sanitaires sous contrat dans l'élaboration du business plan, et l'utilisation de l'outil indice ;
- Appuyer les vérifications périodiques des résultats quantitatifs des formations sanitaires sous contrat ;
- Appuyer le circuit de paiement par la mise en circuit des factures des formations sanitaires sous contrat au Comité Départemental de Coordination et de Suivi ;
- Appuyer l'organisation des vérifications périodiques au niveau communautaire couplée à l'enquête de satisfaction des populations qui seront réalisées par les Organisations à Base Communautaire ;
- Appuyer la saisie à travers le web-application des données d'utilisation des services de santé obtenues au décours de la vérification des résultats quantitatifs.

Qualifications et profil requis

Le candidat doit :

- Être titulaire d'un diplôme supérieur (minimum Bac + 5) en santé publique, économie de la santé, politiques et gestion des systèmes de santé, gestion financière ou autre domaine jugé pertinente par rapport au poste;
- Avoir au moins cinq (05) ans d'expériences

professionnelles dans un projet de financement basé sur la performance dont au moins trois (3) ans comme responsable d'une agence d'achat des performances ;
• Une expérience en matière d'assistance technique dans le domaine ;
• Une bonne maîtrise des logiciels bureautiques courants et des logiciels de traitement de données (Access, outils statistiques);
• Avoir une bonne connaissance du système de santé congolais et du financement basé sur les performances.

Condition d'emploi

Les conditions d'emploi feront l'objet d'un contrat.

La durée du contrat est de deux (2) ans, renouvelable sur la base des performances du consultant. Un système d'évaluation semestrielle des performances sera appliqué sur la base d'une grille conforme à ces présents TDRs. Il s'agit d'un poste de consultant (contractuel). Le candidat sera libre de tout autre engagement.

Le lieu d'affectation est Brazzaville, avec plusieurs missions à l'intérieur du pays. La CT-FBP remettra au consultant l'ensemble des documents, dossiers et outils appropriés et nécessaires à l'exécution de sa mission. Elle mettra également à sa disposition, les locaux et équipements nécessaires pour assurer une bonne prestation de service.

Constitution du dossier :

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

• Une lettre de motivation ;

• Un curriculum vitae ;

• Des copies légalisées des diplômes.
Dépôt du dossier de candidature
Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence complets, à l'adresse ci - dessous, les jours ouvrables de 9 h 30 à 15 h00. Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique (Email) ou sous plis fermé, au plus tard le 2 juillet 2014, à l'adresse suivante, avec mention « Avis de recrutement de l'expert en financement basé sur la performance (option encadrement des agences de contractualisation et de vérification) du PDSS II ».

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Monsieur le secrétaire permanent de la cellule de gestion des marchés publics / PDSS II
Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics / derrière la Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de la santé et de la population.
Adresse : Avenue Denis SASSOU NGUESSO - dans l'enceinte de Laboratoire National de Santé Publique (LNSP) - Tél : (00 242) 06 9808708 / 057569140 / 055624427 - Email : minsante.pdss@yahoo.fr - Brazzaville - République du Congo

Le responsable de la cellule

Marcellin LEBELA

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

Émilienne Raoul : « L'éducation est un droit humain fondamental »

L'humanité a célébré, le 16 juin, la Journée internationale de l'enfant africain placée cette année sous le thème : « Une éducation de qualité, obligatoire, gratuite et adaptée pour tous les enfants en Afrique ».

Rendant la déclaration du gouvernement public au cours d'une cérémonie solennelle organisée au ministère des Affaires étrangères, la ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Émilienne Raoul, est revenue sur le thème tiré des consultations des enfants d'Afrique et adopté par l'Union africaine. Ce thème est, a-t-elle indiqué, d'autant évocateur que le droit à une éducation appropriée est à la base du soulèvement des enfants de Soweto en 1976. Cette Journée de l'enfant constitue, selon elle, une occasion pour les gouvernements, les institutions internationales, les organisations non gouvernementales, de réfléchir sur les questions touchant les enfants dans le continent et de faire le point sur les progrès accomplis et les défis actuels, afin d'assurer la pleine réalisation des droits des enfants en Afrique.

« L'éducation est un droit humain fondamental. Elle a pour but d'assurer le plein épanouissement de l'être humain sur les plans physique, moral, intellectuel et social. À cet égard, le gouvernement de la République s'emploie à améliorer progressivement les conditions d'enseigne-



Une vue des enfants pendant la célébration de la Journée internationale de l'enfant africain

ment, d'apprentissage et de formation par l'augmentation du nombre d'enseignants, la construction et la réhabilitation des salles de classe et leur équipement. Dans ce sens, le président de la République a dédié successivement les années 2013 et 2014 à l'éducation », a souligné Émilienne Raoul.

Les leçons d'une enquête sociale
Le ministère des Affaires sociales, de

l'Action humanitaire et de la Solidarité, a réalisé cette année une enquête-mé-nage à Brazzaville, sur un échantillon de 113 enfants non scolarisés. « Si l'on récapitule, la première cause de la non-scolarisation des enfants, d'après ce diagnostic rapide, est la négligence des parents qui n'ont pas compris que la scolarité des enfants dans notre pays est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. C'est un droit de l'enfant et c'est

une obligation des parents », a-t-elle indiqué.

Le représentant de l'Unicef au Congo, Aloys Kamuragiye, s'est, de son côté, félicité des efforts que les multiples acteurs dans le secteur de l'éducation en République du Congo ne cessent de mener pour faire de « l'éducation de qualité pour tous » une réalité dans ce pays. « Si le système éducatif congolais affiche à partir de 2005 une bonne

performance quantitative par rapport au début des années 1990, des efforts restent à fournir pour améliorer l'accès de tous les enfants défavorisés à l'enseignement primaire et faire des investissements conséquents pour développer tout le palier de l'éducation préscolaire, un niveau d'éducation fondamentale pour assurer un bon départ pour la maîtrise des apprentissages à l'école primaire », a-t-il indiqué. Il a, par ailleurs, invité tous les acteurs à conjuguer leurs efforts ensemble pour contribuer à une éducation de qualité, gratuite, obligatoire et adaptée pour tous les enfants du Congo.

Accélérer les textes d'application de la loi portant protection de l'enfant

Se félicitant des actions déployées par le gouvernement de la République et son chef à travers la mesure consistant à consacrer les années 2013 et 2014 à l'éducation, le Parlement des enfants du Congo a, une fois de plus, appelé le gouvernement pour l'accélération du processus d'adoption des textes d'application de la loi 04-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo et sa vulgarisation.

Enfin, les enfants ont lancé un appel aux parents en ces termes : « Chers parents, il est donc de votre devoir de nous inscrire à l'école. Si tel n'est pas le cas, la rue s'occupera de notre éducation », a déclaré la présidente de ce Parlement, Eunice Ngokaba Bangomb.

Parfait Wilfried Douniama

Des élèves visitent l'allée des bustes sise place de la Liberté à Brazzaville

À l'occasion de cette journée, les élèves des classes de CP1 jusqu'à la 3e, conduits par l'association Enfance créatrice de développement (Encred) dirigée par Bernard Nzaba, ont, le 16 juin, pu admirer les bustes d'hommes d'Église, d'hommes d'État, de musiciens et d'écrivains.

Cette journée a été célébrée sur le thème « Une éducation de qualité, gratuite, obligatoire et adaptée pour tous les enfants en Afrique ». La visite avait pour objectif de faire connaître à ces enfants l'action et le talent de chacun de ces hommes qui ont marqué l'histoire congolaise dans leurs domaines respectifs notamment artistique, spirituel, littéraire, sportif ou médiatique. D'après le président de l'association Encred, le choix porté sur ces bustes représentant des grands hommes, consistait à inciter les élèves à aimer l'école et à interpellier les parents pour qu'ils envoient leurs enfants à l'école.

En outre, Bernard Nzaba a précisé : « Les explications sur la vie de ces hommes pousseront les enfants à les imiter et j'espère qu'elles feront naître des vocations chez eux. » Et d'ajouter : « À l'école primaire, les chants du musicien Émile Oboa sont chantés par les élèves et aujourd'hui, ils viennent en quelque sorte de découvrir l'auteur des œuvres qu'ils chantent. » Au terme de la visite, l'élève Ruben Junior Pemba Missoba n'a pas caché sa satisfaction : « Je suis très content d'être venu avec mes amis visiter toutes ces statues. C'est grâce à l'association que j'ai effectué pour la première fois une sortie de découverte en ce lieu. J'ai eu connaissance de beaucoup de choses qui nous sont enseignées à l'école. Cette visite m'a tellement marqué parce que j'ai découvert la statue de l'auteur compositeur Émile Oboa dont nous chantons les airs à l'école. »

Notons que l'association Encred a été créée le 19 septembre 1999, à l'initiative des jeunes Congolais préoccupés par la situation dramatique de l'enfant. Elle a pour but de pallier les graves carences dans l'éducation des enfants en organisant des activités socio-éducatives et sportives par ateliers : poterie, couture, tricot, broderie, musique et chants, conte, soutien scolaire, informatique et jeux de reconstitution.

À sa création, l'association s'était fixée pour objectifs : de créer des centres d'attraction et d'encadrement pour les enfants ; d'organiser des activités socio-éducatives ; d'apporter une aide et assistance aux enfants en difficulté ainsi qu'à leur famille ; de favoriser les échanges entre les enfants tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école.

Lydie Gisèle Oko

Les enfants congolais demandent la libération des lycéennes nigérianes enlevées

En rapport avec la journée du 16 juin relative au massacre des enfants en 1976 par le régime de l'Apartheid en Afrique du Sud, le Parlement des enfants du Congo a condamné l'enlèvement, le 15 avril dernier, de près de 200 lycéennes nigérianes âgées de 15 à 18 ans, par la secte islamique Boko Haram.

« Nous, enfants du Congo, par le canal

de notre Parlement, ne pouvons rester en marge de la solidarité internationale qui se développe à travers le monde pour apporter notre soutien indéfectible à nos consœurs nigérianes. Nous condamnons avec fermeté cet acte, appelons le gouvernement nigérian et la communauté internationale à agir au plus vite pour leur libération. Car leur place est dans

leurs écoles », a lancé la présidente de ce Parlement, Eunice Ngokaba Bangomb, devant quelques membres du gouvernement, les diplomates, et bien d'autres personnalités réunies au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, pour célébrer la fête de l'enfant africain.

Parfait Wilfried Douniama

VIE ASSOCIATIVE

Les jeunes réunis autour d'un cercle de réflexion pour le développement

Le centre de débat des jeunes, créé en vue d'apporter des contributions au développement du pays appelé « Think tank Athéna », dont la présidente fondatrice est Arlette Soudan-Nonault, a échangé le 14 juin avec les jeunes des arrondissements de Brazzaville, membres de cette association, sur l'historique et les objectifs de l'association.

La causerie s'est déroulée dans un esprit serein, riche en témoignages et allocutions. Le secrétaire général de l'association, Athanase Jaurès Mousoungou, a relaté l'historique et évoqué les objectifs de celle-ci. D'après lui, l'association Athéna se veut être un véritable mbongui culturel parce qu'aujourd'hui il y a peu d'espace où les

jeunes peuvent échanger entre eux en toute liberté sur les problèmes qui les concernent.

Autres objectifs : réfléchir sur les difficultés que rencontrent les jeunes et la société en générale; d'analyser, d'élaborer et accompagner la mise en œuvre des idées novatrices opérationnelles auprès des leaders politiques; des élus nationaux et locaux et entreprises qui participent aux politiques publiques et partenaires économiques et promouvoir la parité et l'émancipation de la femme.

La présidente de la fondation, Arlette Soudan-Nonault a, pour sa part, expliqué aux jeunes que l'association Athéna doit être un cadre de débat; un cercle de réflexion où les membres doivent bénéficier d'une bonne conduite pour veiller sur les vertus

essentielles. Athéna est une association apolitique qui n'a rien avoir avec l'appartenance politique individuelle. Elle ne reconnaît aucune orientation politique ou idéologique et s'occupe des questions de l'emploi des jeunes; de leur insertion au sein de la société et de leur prise en charge.

En conclusion, a-t-elle déclaré : « vous pouvez me croire que c'est sans ambition individuelle, que j'ai mis sur pied ce cercle de réflexion, car en termes d'âges, je suis votre maman et que vous avez plus intérêt d'être ensemble. Certains des anciens n'ont plus d'avenir, si ce n'est que des souvenirs, mais vous, vous avez toute la vie devant pour prendre soin de vous et de votre pays, pas par la violence, mais par la réflexion. »

L.G.O.

IMMIGRATION

Les Sénégalais invités à régulariser leur situation au Congo

À l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, l'ambassadeur du Sénégal au Congo, Mme Batoura Kane Niang, a organisé le 15 juin à Brazzaville, une cérémonie au cours de laquelle elle a donné une ligne de conduite aux ressortissants sénégalais vivant au Congo.

Au total, plus de deux cents ressortissants du Sénégal ont pris part à cette réunion qui s'est déroulée dans l'enceinte de la nouvelle ambassade de la République du Sénégal au Congo, en présence également de l'ambassadeur de la République démocratique du Congo (RDC), Christophe Munzungu. « Les Sénégalais vivant au Congo se comportent d'une manière exemplaire, ils n'ont pas de problèmes avec la police, mais ils doivent régulariser leur situation afin de vivre en toute quiétude dans leur pays d'accueil », a-t-elle martelé dans son message.

Le représentant de la colonie sénégalaise, Amadou Ngallane, a, pour sa part, souligné l'importance des relations entre son pays et le Congo. Il souhaite que ce genre de rencontre se perpétue surtout qu'ils ont désormais leur ambassade. « Le Congo et le Sénégal entretiennent de bonnes relations. Depuis 1974, on n'avait pas d'ambassade, mais aujourd'hui nous sommes ravis de nous retrouver ici.

Nous sommes venus pour écouter le message que nous livre l'ambassadeur qui fait beaucoup pour nous et pour le pays », a expliqué Amadou Ngallane.

Les relations diplomatiques entre le Congo et le Sénégal ont été établies en 1968. Elles se sont refroidies en 1977, suite à l'expulsion des Sénégalais résidant au Congo par le Comité Militaire

dernière a été convoquée en 1987 à Brazzaville.

Les relations politiques entre le Congo et le Sénégal sont marquées au plus haut niveau par des échanges. En effet, en 2007 et 2010, l'ancien président Abdoulaye Wade a participé respectivement aux festivités commémoratives du 48e anniversaire et du cinquantenaire de l'indépendance du



La communauté sénégalaise

du Parti (CMP). Par ailleurs, la coopération entre les deux pays est régie par l'Accord de coopération général signé le 15 janvier 1975 à Dakar (Sénégal), instituant la grande commission mixte qui a déjà tenu trois sessions dont la

Congo. Pour sa part, le chef de l'État congolais Denis Sassou N'Guesso a participé en 2010 aux festivités du cinquantenaire de l'indépendance du Sénégal.

Yvette Reine Nzaba

CONGO-CHINE

Le consulat général du Congo à Guangzhou sera inauguré le 15 août

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Basile Ikouébé, a visité le 16 juin, les locaux devant abriter l'administration consulaire. Il a annoncé, à cette occasion, l'inauguration du consulat général et l'installation officielle du consul à la date du 54^e anniversaire du Congo, soit le 15 août prochain.

Guangdong est devenue « la province africaine de la Chine », disait Denis Sassou N'Guesso lors de ses entretiens avec le gouverneur de cette province, dont Guangzhou est la capitale. À travers la lettre de cadrage 2014, il instruisait déjà, en début d'année, le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération aux fins d'ouvrir l'ambassade du Congo en Côte-d'Ivoire et deux consulats, l'un à Guangzhou (Chine) et un autre à Kigali (Rwanda). Mettant en exécution cette orientation, le ministre Basile Ikouébé a mis à profit sa présence à Guangzhou, dans la foulée de la visite d'État du président de la République en Chine, pour « lancer les travaux » des locaux devant accueillir, sous peu, l'administration consulaire dans cette ville du sud de la Chine. C'est le 16 juin dans la matinée, qu'en compagnie de la ministre du Commerce et des Approvisionnements, Claudine Munari, ils se sont rendus sur les lieux.

Justifiant l'ouverture du consulat général économique et commercial du Congo à Guangzhou, Basile Ikouébé a qualifié de « nécessaire » cette action, parce que, a-t-il expliqué, « dans un contexte où le pays vise l'émergence d'ici à 2025, le Congo a besoin d'industrialiser et de moderniser son économie, où il a besoin de diversifier la base productive de son économie, en créant des zones économiques spéciales, le Congo voudrait attirer des partenaires ».

Et, la province de Guangdong, a-t-il poursuivi, est l'une des plus florissantes, l'un des moteurs de l'économie chinoise que beaucoup d'Africains et de Congolais choisissent comme destination d'affaires, de même que beaucoup d'hommes d'affaires installés dans cette province s'intéressent au Congo. Pour lui, l'ouverture de ce consulat général est aussi un moyen pour le Congo de vendre son image, mais aussi de développer sa prospection. L'inauguration de ce consulat, initialement prévue le 16 juin 2014, a été renvoyée au 15 août prochain. Le ministre Basile Ikouébé a justifié ce report, par la longue procédure administrative qu'il faut scrupuleusement observer, tout en rassurant. Toutes les conditions ayant été remplies, a-t-il déclaré, rendez-vous le 15 août, jour de la fête de l'indépendance, en même temps que sera installé le Consul général.

Aux compatriotes qui ont choisi Guangzhou comme destination d'affaires ou d'études, le ministre a rappelé que le consulat général sera surtout ouvert pour leur faciliter les contacts avec le pays, mais aussi pour les aider dans leurs échanges avec leurs partenaires locaux.

Le consulat général du Congo à Guangzhou est logé au 26e niveau du Centre international du commerce, haut de 103 étages, et situé en plein cœur de la ville.

La Rédaction





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOURISTIQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALAIRE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE GLOBALE BANQUE ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!



Onduleur APC 650 VA



Prix : **55.000** TTC

Revendeur agréé acer

Promotion Spéciale



Cartouche HP 21 N/C
Prix : **13.500** TTC



Cartouche HP 122 N/C
Prix : **8.500** TTC

Imprimante tout-en-un HP Deskjet 1050

A 49.000 TTC



Spécificités

- * Impression, Numérisation, Copie
- * A4; A5; A6; B5; C5; C6; DL; Enveloppes; Cartes
- * 1 port USB 2.0 haut débit
- * Jusqu'à 14 ppm en noir, 10 ppm en couleur
- * Garantie 1 an

Av. Alphonse Fandera, Immeuble CNSS, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - info@terratech-cg.com - www.terratech-cg.com



MUSIQUE

Gypsie la Tigresse annonce deux maxi single pour le 21 juin

Ancienne sociétaire du groupe SOS Salsa, Gypsie la Tigresse, mettra sur le marché du disque à partir du 21 juin deux maxi single de deux titres, marquant le début de sa carrière solo, avant la sortie de Mon péché sucré.

« Après avoir répété que l'album était déjà en boîte, lancé des appels pour trouver des producteurs et un manager pour m'aider à le sortir, j'ai changé de stratégie. » Gypsie la Tigresse est une artiste indépendante qui, avec l'aide de son partenaire Horizon Group, annonce la sortie officielle de ses maxi singles. Glad Ggy et Totam sont les deux titres de ces maxi singles, qui présentent quatre titres extraits de l'album à venir intitulé Mon péché sucré. *J'ai choisi la date du 21 juin parce que c'est la fête de la musique. Cette date est symbolique pour moi vu que je vais me produire au restaurant-bar Chez Valentine pour présenter notamment ces titres et roder mon nouveau spectacle. C'est un peu comme un teaser avant la sortie officielle de cet album tant attendu par le public*, explique-t-elle.

Artiste indépendante dans sa tête comme elle aime le préciser, Gypsie a décidé de s'autoproduire. Elle compte sur les réseaux sociaux comme Facebook pour créer le buzz et invite le public à visiter sa page où les clips vont être mis en ligne. Elle projette également, entre autres, la distribution en ligne.

Avec le spectacle qu'elle va donner le 21 juin au restaurant-bar Les saveurs du monde chez Valentine, elle compte renouer avec son public et lui faire découvrir ses nouveautés.

Hermione Désirée Ngoma

LITTÉRATURE

Alain Mabanckou au festival Afropolitain de Rome

Invité au festival littéraire de la capitale italienne, l'écrivain congolais y lira ses propres textes.

C'est une idée originale que la mairie de Rome a eu cette année : pour son festival littéraire Afropolitain qui s'ouvre ce mardi dans la capitale italienne, elle veut donner aux écrivains invités la possibilité de décliner leur propre vision du monde. « Chacun, mais alors absolument, est son propre centre du monde », est le thème de cette initiative que l'on doit à l'assessorat à la culture, créativité et promotion artistique de la ville. Sa directrice, Maria Ida Gaeta, et ses collaborateurs se sont inspirés du texte d'un écrivain italien célèbre, Elias Canetti, pour

ce thème. Une version musicale s'inclut dans cette programmation qui est prévue en plein air ou alors, en cas de mauvais temps, à l'Académie Sainte Cécile du Vatican. Le Congolais Alain Mabanckou est l'invité central. Actuellement professeur de littérature francophone à l'université de Michigan, il fait exprès le déplacement depuis les États-Unis pour venir livrer au public connaisseur italien sa propre vision du monde. Il le fera à travers la lecture de son « Le monde est ma maison ». Avec lui, sont également invités l'Algérien Mohamed Moussehoul alias Yasmina Khadra, ainsi que l'Italien Stefano Benni. Chacune lira dans sa langue propre.

Lucien Mpama

CONGO AWARDS 2014

La remise des prix aura lieu le 25 juillet

La quatrième édition de la soirée de récompense des meilleurs talents dans divers domaines aura lieu le 25 juillet au palais des Congrès de Brazzaville. L'annonce a été faite le 15 juin par le promoteur et initiateur de cet événement, Ange Mandrier Milongo.

Congo Awards est une soirée panafricaine de prestige et d'excellence qui prime l'excellence dans tous les domaines d'activités. Ce qui différencie cet événement à d'autres, c'est que la soirée n'est pas focalisée sur la musique. Bien qu'organisée à Brazzaville, Congo Awards est une soirée panafricaine. Pour preuve, quelques personnalités africaines ont déjà fait le déplacement de Brazzaville pour assister à l'événement.

« Congo Awards, c'est la vitrine de l'excellence panafricaine au Congo. C'est un plaisir qu'il y ait un événement de la sorte au Congo. Lors de la deuxième édition, des autorités de Kinshasa avaient été primées. Nous avons primé le député Patrick Muyaya, la ministre du genre et de la famille de l'époque, Marie Angès Lukiana, la productrice Nadia Payi-Payi, le pasteur Roland Dalo; l'icône africaine Nelson Mandela avant sa mort; la Gabonaise Patience Ndabani... Ailleurs nous sommes très bien appréciés. Les gens s'étonnent même qu'il y ait une activité si bien organisée au Congo par les jeunes, alors que sur place, c'est à peine si les sponsors s'en mêlent. C'est vrai, nul n'est prophète chez soi », a déclaré Ange Mandrier Milongo.

L'édition de 2014 va innover

La particularité de cette quatrième édition, explique son promoteur-initiateur, est l'accent mis sur la manière d'organiser la soirée. « Habituellement, nous remettons les trophées sans trop mettre l'accent sur comment agrémenter la soirée. Cette année, on a prévu un programme riche en surprises, il y aura beaucoup de nouveautés. Ceux qui ont l'habitude de venir depuis la première édition se rendront compte que l'enfant a grandi ! » S'agissant

qui s'applique à chaque prix selon le domaine de compétence de tout individu, un sondage et une analyse faite par le comité juridique, qui réceptionne les diverses candidatures et propositions envoyées. Une catégorie peut recevoir plusieurs propositions et candidatures, mais le choix et la décision finale reviennent au comité juridique qui départage toutes les propositions et candidatures reçues et en garde une seule qui deviendra lauréat par la suite.

Pas de sponsor jusque-là !

Le promoteur et initiateur de Congo Awards rappelle que cet événement s'organise avec l'apport des partenaires, des marraines et parrains qui le soutiennent. Jusque-là, il n'y a eu aucun sponsor, alors que les jeunes organisent très bien cette activité. Il déplore aussi le fait que ni le ministre de la Culture et des Arts, qui est en fait le ministre de tutelle, ni celui de la Jeunesse et de l'Instruction civique, ne se sont jamais venus à la soirée, à l'instar de leur homologue de la Communication, Bienvenu Okiemy. Ils se font juste représenter, alors que les jeunes voudraient bien les voir à la soirée. D'où, une invitation qui leur a été envoyée de nouveau pour qu'ils assistent à la quatrième édition ainsi que le Conseil national de la jeunesse. L'événement, a rappelé Ange Mandrier Milongo, est sur invitation. Notons qu'Ange Mandrier Milongo est également manager de Softkalo et responsable commercial de Hory Business, consultant en communication-marketing commercial et événementiel.

Pour tous ceux qui veulent participer à l'événement, appeler : +242066906124 / +2420559591 / www.congo-awards.com

Bruno Okokana



des catégories, pour cette quatrième édition, les organisateurs ont sélectionné une quinzaine de catégories réparties comme suit : Prix de la télévision ; Prix du journalisme ; Prix de la musique ; Prix du sport ; Prix de la femme politique ; Prix du gouvernement ; Prix de la promotion culturelle ; Prix du manager ; Prix de la femme entrepreneur ; Prix de l'entreprise ; Prix de la révélation ; Prix du social ; Prix de l'innovation ; Prix de la diplomatie ; Prix d'excellence et d'honneur. Les attributions des différents prix s'obtiennent d'après un critère global

LYCÉE FRANÇAIS SAINT EXUPÉRY

ÉTABLISSEMENT CONVENTIONNÉ

agence pour l'enseignement français à l'étranger

APPEL A LA CANDIDATURE

Le lycée Français Saint – Exupéry de Brazzaville recrute, pour le 1^{er} septembre 2014, un(e) documentaliste pour son centre de documentation et d'information.

Le poste est à temps complet.

Les candidats doivent posséder un diplôme de l'enseignement supérieur d'un niveau licence minimum ; un master II étant l'idéal et si possible, être en capacité de faire preuve d'expériences professionnelles dans le domaine. Priorité sera donnée aux candidats titulaires d'un diplôme universitaire en " Sciences et technologies de l'information et de la communication " ou en " techniques de documentation ".

Les candidatures, avec CV, lettre de motivation, extrait de casier judiciaire, attestations des employeurs précédents sont à déposer à l'attention du proviseur lycée Saint – Exupéry avenue de l'OUA Brazzaville ou à lui envoyer par mail à proviseur@lycee-saintexbrazza.org pour le vendredi 27 juin 2014, dernier délai.

Les candidats sélectionnés sur dossier seront ensuite convoqués pour un entretien.

LYCÉE FRANÇAIS SAINT EXUPÉRY
BRAZZAVILLE CONGO

agence pour l'enseignement français à l'étranger

APPEL A CANDIDATURE

Le lycée français Saint-Exupéry de Brazzaville recrute, à compter du 1^{er} septembre 2014, un professeur d'espagnol qui assurera 12h de cours par semaine.

Le candidat devra être en possession d'un diplôme de langue et culture hispaniques d'un niveau BAC +3 minimum.

En outre, des expériences attestées d'enseignement de l'espagnol et de séjour dans un pays hispanophone seront valorisées.

Les candidatures avec CV, lettre de motivation et attestations sont à déposer auprès de Madame l'Assistante du Proviseur lycée français Saint Exupéry Avenue de l'OUA à Brazzaville avant **le vendredi 20 juin 2014**

Les candidats pré sélectionnés seront ensuite convoqués pour des tests de niveau et un entretien individuel.

Le Proviseur

Ecobank Transnational Incorporated

Assemblée Générale Mixte

Avis de Convocation

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à la vingt-sixième Assemblée Générale Ordinaire suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Ecobank Transnational Incorporated, le lundi 30 juin 2014 à 10h30, à la salle de conférence du Centre Panafricain Ecobank, 2365, Boulevard du Mono, Lomé, Togo, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation des Comptes
2. Fin du mandat des Administrateurs
3. Election d'Administrateurs
4. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
5. Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes

Assemblée Générale Extraordinaire

1. Modification des statuts de la Société

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut assister personnellement à cette Assemblée ou s'y faire représenter.

Toute la documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au siège de la Société à l'adresse ci-dessus et sur le site internet de la Société (www.ecobank.com).

Pour le Conseil d'Administration et P.O.,



Samuel K. Ayim
Secrétaire Général

Lomé, le 6 Juin 2014

Désormais 7 vols par jour

Brazzaville Pointe-Noire

Voyagez entre Brazzaville et Pointe-Noire
toutes les deux heures, de 07h15 à 19h15

Boyeyi malamou !

*Offre soumise à conditions



31 000 FCFA TTC*
Aller/retour

16 000 FCFA TTC
aller simple

Programme des vols

Numéro de vol	Routing	Départ	Arrivée
101	BZV - PNR	07:15	08:10
103	BZV - PNR	09:15	10:10
105	BZV - PNR	11:15	12:10
107	BZV - PNR	13:15	14:10
109/451	BZV - PNR	15:15	16:10
111	BZV - PNR	17:15	18:10
113	BZV - PNR	19:15	20:10
102	PNR - BZV	07:15	08:10
104	PNR - BZV	09:15	10:10
106	PNR - BZV	11:15	12:10
109/451	PNR - BZV	13:15	14:10
101	PNR - BZV	15:15	16:10
112	PNR - BZV	17:15	18:10
114	PNR - BZV	19:15	20:10

Nous avons des départs dans les deux sens toutes les deux heures

AVIS DE VACANCES DE POSTE

DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE SANTE II (PDSS II)

Financement : Etat Congolais et Association Internationale de Développement

(Crédit number 5357 - CG)

Pour le recrutement d'un expert en financement basé sur la performance (option qualité des soins) pour la cellule technique du financement basé sur la performance chargée de la mise en œuvre du PDSS II.

N°SC010/2014 /5357 -CG

Contexte

Le Gouvernement Congolais et la Banque mondiale ont convenu de financer conjointement un deuxième Programme de développement des services de santé (PDSS-II) qui prendra effet à compter du deuxième semestre de l'année 2014 et couvrira une période de cinq (5) ans. La coordination et la gestion du PDSS-II sont assurées par la cellule technique du financement basé sur la performance (CT-FBP). Celle-ci sera composée de fonctionnaires et de consultants recrutés selon une procédure compétitive telle que définie dans les Directives de la Banque mondiale Sélection et Emploi des Consultants.

Parmi les consultants à recruter figure l'expert en financement basé sur la performance (option qualité des soins).

Missions :

L'expert en FBP option qualité des soins a pour missions principales :

- Appuyer le MSP dans la mise en œuvre des activités du PDSS II, et notamment le FBP ;
- Appuyer l'amélioration de la qualité des soins dans les formations sanitaires ;
- Appuyer les équipes des CSS et des hôpitaux dans l'évaluation de la qualité ;
- Assurer le suivi de la qualité des soins dans les CSI et les hôpitaux ;
- Assurer le renforcement des capacités sur les

aspects qualité ;

- Appuyer l'élaboration des plans d'action d'amélioration de la qualité ;
- Mener des études opérationnelles sur les aspects qualité ;
- Appuyer la saisie à travers le web-application des données d'utilisation des services de santé obtenues au décours de la vérification des résultats quantitatifs.

Qualifications et profil requis

Le candidat doit :

- Etre titulaire d'un diplôme supérieur en sciences médicales ou infirmières (minimum Bac + 5) et un diplôme en santé publique, qualité des soins, ou autre domaine jugé pertinente par rapport au poste ;
- Avoir au moins cinq (05) ans d'expériences professionnelles dont au moins trois (3) ans dans un projet de financement basé sur la performance ;
- Avoir une expérience de travail dans le domaine médical dans les établissements de santé de première et deuxième ligne ;
- Une expérience en matière d'assistance technique dans le domaine ;
- Une bonne maîtrise des logiciels bureautiques courants et des logiciels de traitement de données (Access, outils statistiques) ;
- Avoir une bonne connaissance du système de

santé congolais et du financement basé sur les performances.

Condition d'emploi

Les conditions d'emploi feront l'objet d'un contrat.

La durée du contrat est de deux (2) ans, renouvelable sur la base des performances du consultant. Un système d'évaluation semestrielle des performances sera appliqué sur la base d'une grille conforme à ces présents TDRs. Il s'agit d'un poste de consultant (contractuel). Le candidat sera libre de tout autre engagement.

Le lieu d'affectation est Brazzaville, avec plusieurs missions à l'intérieur du pays.

La CT-FBP remettra au consultant l'ensemble des documents, dossiers et outils appropriés et nécessaires à l'exécution de sa mission. Elle mettra également à sa disposition, les locaux et équipements nécessaires pour assurer une bonne prestation de service.

Constitution du dossier :

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae ;
- Des copies légalisées des diplômes.

Dépôt du dossier de candidature

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 h 30 à 15 h00.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique (Email) ou sous plis fermé, au plus tard le 2 juillet 2014, à l'adresse suivante, avec mention « Avis de recrutement de l'expert en financement basé sur la performance (option qualité des soins) du PDSS II ».

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Monsieur le secrétaire permanent de la cellule de gestion des marchés publics/PDSS II Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics/derrière la Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de la santé et de la population.

Adresse : Avenue Denis SASSOU NGUESSO – dans l'enceinte de Laboratoire National de Santé Publique (LNSP) – Tél : (00 242) 06 9808708/057569140/055624427 - Email : minsante.pdss@yahoo.fr - Brazzaville – République du Congo

Le responsable de la cellule

Marcellin LEBELA

AVIS DE VACANCES DE POSTE

DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE SANTE II (PDSS II)

Financement : Etat Congolais et Association Internationale de Développement

(Crédit number 5357 - CG)

POUR LE RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SUIVI ET EVALUATION POUR LA CELLULE TECHNIQUE DU FINANCEMENT BASE SUR LA PERFORMANCE CHARGEE DE LA MISE EN ŒUVRE PDSS II

N°SC008/2014 /5357 -CG

Contexte

Le Gouvernement Congolais et la Banque mondiale ont convenu de financer conjointement un deuxième Programme de développement des services de santé (PDSS-II) qui prendra effet à compter du deuxième semestre de l'année 2014 et couvrira une période de cinq (5) ans.

La coordination et la gestion du PDSS-II sont assurées par la cellule technique du financement basé sur la performance (CT-FBP). Celle-ci sera composée de fonctionnaires et de consultants recrutés selon une procédure compétitive telle que définie dans les Directives de la Banque mondiale Sélection et Emploi des Consultants.

Parmi les consultants à recruter figure le spécialiste en suivi et évaluation.

Mission principale

Le spécialiste en suivi évaluation a pour missions principales :

- Assurer le suivi et l'évaluation des activités du PDSS II, et notamment le financement basé sur la performance (FBP) ;
- Appuyer l'élaboration et la mise en place d'un système efficace de suivi-évaluation du secteur de la santé

Qualifications minimales et expériences requises du candidat

Le candidat doit :

- Etre titulaire d'un diplôme supérieur (minimum Bac + 5) en santé publique, statistique, démographie ou autre domaine jugé pertinent par rapport au poste ;
- Avoir au moins dix (10) ans d'expériences professionnelles dont au moins quatre (4) ans d'expérience pertinente dans un poste de suivi évaluation dans le domaine de la santé, la gestion de projet, la réalisation et l'exploitation des enquêtes.
- Une bonne maîtrise des logiciels bureautiques courants et des logiciels de traitement de données (Access, outils statistiques) ;
- Avoir une bonne connaissance du système de santé congolais et du financement basé sur les performances est atout

Condition d'emploi

Les conditions d'emploi feront l'objet d'un contrat.

La durée du contrat est de deux (2) ans, renouvelable sur la base des performances du consultant. Un système d'évaluation semestrielle des performances sera appliqué sur la base d'une grille conforme aux termes de référence du poste.

Le lieu d'affectation est Brazzaville, avec plusieurs missions à l'intérieur du pays.

Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation

- Un curriculum vitae

- Des copies des diplômes

Dépôt du dossier de candidature

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 h 30 à 15 h00.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique (Email) ou sous plis fermé, au plus tard le 2 juillet 2014, à l'adresse suivante, avec mention « Avis de recrutement spécialiste en suivi et évaluation du PDSS II ».

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Monsieur le secrétaire permanent de la cellule de gestion des marchés publics/PDSS II Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics/derrière la Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de la santé et de la population.

Adresse : Avenue Denis SASSOU NGUESSO – dans l'enceinte de Laboratoire National de Santé Publique (LNSP) – Tél : (00 242) 06 9808708/057569140/055624427

Email : minsante.pdss@yahoo.fr
Brazzaville – République du Congo

Le responsable de la cellule

Marcellin LEBELA

INFRASTRUCTURES EN AFRIQUE

184.000 milliards FCFA pour financer 51 projets

Dakar, la capitale sénégalaise, a abrité du 14 au 15 juin le premier sommet sur le financement des infrastructures en Afrique, qui avait pour objectif d'accélérer la mise en œuvre des principaux projets prioritaires.

Intitulé « Libérer le potentiel de l'infrastructure de l'Afrique », ce sommet a permis de mobiliser les principaux acteurs autour des efforts déployés par l'Union africaine (UA) et son programme, le Nouveau partenariat africain pour le développement (Nepad), pour réaliser des projets régionaux dans le cadre du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (Pida).

Quelques projets phares

Dans le cadre du Pida, les besoins ont été identifiés pour un montant de 368 milliards de dollars américains (soit 184.000 milliards FCFA) durant la période 2012-2040 pour 51 projets prioritaires. À ce jour, 16 projets ont été sélectionnés, et doivent être réalisés au cours de la première phase allant de 2012 à 2020 pour un coût de 68 milliards de dollars. Il s'agissait pour les participants à cette rencontre de chercher les financements nécessaires à ces projets parmi lesquels, la redynamisation de la ligne ferroviaire Dakar-Bamako ou encore la construction du pont sur le fleuve Congo pour relier Kinshasa à Brazzaville dans la rubrique transport, ou encore la construction du gazoduc Nigeria-Algérie dans le domaine de l'énergie et l'établissement d'un câble terrestre entre Lusaka et Lilongwe dans le domaine des TIC.

Ce sommet a été convoqué par le président sénégalais Macky Sall, président du Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement du Nepad. Il s'est tenu en présence des présidents du Nigeria, Goodluck Jonathan, du Bénin, Boni Yayi,

et du Mali, Ibrahim Boubacar Keïta.

Le vice-président de la région Afrique de la Banque mondiale, Makhtar Diop, le président de la Banque africaine de développement (BAD), Donald Kaberuka, et la présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Nkosazana Dlamini-Zuma, ainsi que des ministres de plusieurs pays africains, des hommes d'affaires, des partenaires techniques et financiers, ont également pris part à ce sommet.

Du Nepad à la NAI

Signalons que le Nepad est issu de la fusion du Partenariat du millénaire pour le redressement de l'Afrique et du Plan Omega. Cette fusion a été finalisée en 2001, donnant naissance à la Nouvelle initiative pour l'Afrique (NAI), qui a été approuvée par le sommet des chefs d'État et de gouvernement en juillet 2001.

La finalisation du cadre stratégique de la NAI en octobre 2001 a constitué l'acte de naissance du Nepad qui a pour objectifs de promouvoir la croissance accélérée et le développement durable, d'éradiquer la pauvreté généralisée et de mettre fin à la marginalisation de l'Afrique dans le processus de mondialisation.

Quant au Pida, c'est un programme continental du Nepad qui vise à mettre en place une vision des politiques, des stratégies et un programme de développement des infrastructures à l'échelle régionale et continentale dans les domaines des transports, de l'énergie, de l'eau, des télécommunications et des TIC.

Yvette Reine Nzaba

TRAFIC HUMAIN

Catholiques et anglicans déclarent la guerre au phénomène

Il y a une tradition de bonne entente entre catholiques et anglicans. L'Église d'Angleterre est d'ailleurs considérée comme, de toutes les excroissances du protestantisme dans le monde, celle qui est la plus proche des catholiques romains, même si sa hiérarchie reste rattachée à la reine d'Angleterre, de fait son chef.

Les visites des anglicans au Vatican et des hauts-prélats catholiques à Canterbury, en Angleterre, sont courantes. Les divergences entre les deux Églises, par exemple sur l'ordination de femmes comme évêques, donnent rarement à s'exprimer sur la place publique.

Ce lundi 16 juin, c'était autour de « Sa grâce Justin Welby », archevêque (marié) de Canterbury et chef de l'Église anglicane, de venir en visite au Vatican. À la tête d'une forte délégation, Justin Welby, un ingénieur en pétrole de 58 ans qui a succédé à Rowan Williams qui avait démissionné de ses charges à la fin de décembre 2012, rencontrait le pape pour la 2e fois. Mais, aussi bien avec les prédécesseurs qu'avec l'actuel chef des 80 millions d'anglicans éparpillés dans le monde, les catholiques renouvellent régulièrement le rappel à leur mission incontournable commune d'œuvrer, par l'œcuménisme, à la pleine unité des chrétiens.

Au Vatican lundi, le pape François a ainsi réaffirmé sa joie d'accueillir « des frères » qui continuent « à œuvrer dans la même vigne du Seigneur, pèlerins en route vers son royaume ». Il a souhaité que cette deuxième rencontre entre eux deux « contribue à ressouder nos liens d'amitié, et renforcer notre engagement pour la grande cause de la réconciliation et de la communion parmi les croyants en Christ ».

Les deux délégations n'ont en aucune manière évoqué les questions qui divisent, se contentant, à l'instar de Justin Welby, de déplorer « les profondes différences » qui continuent de subsister. Mais elles ont souligné le grand travail accompli surtout au plan social par les deux Églises depuis 50 ans. Pour sa part, le pape François a relevé que « la pleine unité pouvait sembler lointaine mais demeure l'objectif » commun aux catholiques et aux anglicans ensemble.

À l'issue de cette audience accordée à M. Welby, le chef de l'Église catholique a indiqué qu'ils exprimaient « la même horreur devant le fléau de la traite des êtres humains et des diverses formes d'esclavage moderne », un « grave crime contre l'humanité ». Il a remercié la hiérarchie anglicane « pour son engagement contre de tels crimes intolérables contre la dignité humaine ». Justin Welby a loué lui aussi « les nombreuses initiatives carita-

tives, en particulier le réseau d'action contre la traite des femmes créé par de nombreux instituts religieux féminins », catholiques et anglicans.

Cette collaboration est appelée à se poursuivre et même à s'intensifier. Les anglicans sont venus prendre part au Vatican à des réunions sur le thème du trafic des êtres humains, qui touche aussi aux phénomènes de l'immigration clandestine et de la prostitution. Sur la scène internationale, notamment à l'ONU, catholiques et anglicans se sont toujours élevés contre de telles pratiques dans une unanimité jamais démentie. Les points de discorde entre les deux Églises subsistent surtout sur les questions de société : admission des femmes à des hautes fonctions ecclésiastiques et place des homosexuels dans l'Église.

Sous le pape Jean-Paul II, une cinquantaine d'évêques anglicans et de hauts-responsables en dissidence avec leur hiérarchie sur ces deux questions notamment, avaient quitté leur Église et demandé à rejoindre l'Église catholique. L'Église romaine avait accepté de les accueillir. D'ailleurs en 2009, le pape Benoît XVI avait dû créer un « ordinariat » spécial pour accueillir les personnes dans cette situation afin de leur assurer un cadre juridique au sein de l'Église catholique sans froisser les anglicans eux-mêmes ni... les catholiques bougons!

Lucien Mpama



CONGO IRON SA

La SOCIETE CONGO IRON SA porte à la connaissance de ses actionnaires de la tenue d'une Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 juin 2014 à 12 heures au siège social, sis 70 Avenue du Professeur Locko Mafouta (Derrière l'Ambassade des Etats Unis), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration sur la marche de la société au cours de l'exercice écoulé, des rapports du Commissaire aux Comptes sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique,
- Approbation des états financiers clos le 31 décembre 2013 et quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
- Approbation du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte uniforme sur les Sociétés commerciales
- Renouvellement de mandats d'administrateurs
- Pouvoirs pour formalités.

Fait à Brazzaville, le 16 juin 2014

La Direction Générale



COMPTABLE (H/F)

Contexte :

Le Parc National d'Odzala Kokoua (PNOK), situé au nord-ouest de la République du Congo, couvre une superficie de 1.354.600 hectares et comprend plus de 100 clairières, des populations de gorilles et d'éléphants. Depuis 2011, le PNOK est géré par la Fondation Odzala Kokoua, organisation créée suite à l'accord de partenariat signé entre African Parks et le Gouvernement du Congo pour le financement et la gestion durable de ce Parc durant une période de 25 ans. Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'appui à la surveillance et à la valorisation du Parc National d'Odzala Kokoua financé par l'Union Européenne, la Fondation Odzala Kokoua, disposant des structures opérationnelles (Conseil d'Administration et Unité de gestion) recherche un comptable.

Lieu d'affectation :

Quartier Général du Parc à Mbomo

Missions

Sous la supervision générale du Directeur du Parc et la supervision directe du Chef de Service Administration et Finance le titulaire du poste exécutera les tâches suivantes :

- Suivre l'exécution du budget ;
- Participer à la rédaction des rapports financiers et des rapports narratifs ;
- Préparer et payer les salaires ;
- Préparer les demandes de paiements (caisses et banques) ;
- Tenir le livre caisse et de banque ;

- Tenir le journal de caisse et de banque ;
- Préparer les documents nécessaires au bon déroulement des audits ;
- Saisie de transaction dans le logiciel de comptabilité ;
- Effectuer toutes les autres tâches confiées par la Direction et le Chef de Service Administration et Finance .

Profil recherché

- Minimum BAC+3 en comptabilité et gestion des entreprises ou finance d'entreprise
- Etre rigoureux et respectueux
- Etre capable de travailler aussi bien de façon autonome qu'en équipe
- Etre capable de gérer les priorités
- Avoir la maîtrise de Word, Excel et de l'environnement Windows
- Avoir un niveau intermédiaire en anglais (Reading, speaking and writing)

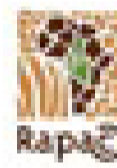
Dossier de candidature

• Composition du dossier : Lettre de motivation, CV avec photo, copie certifiée conforme de diplôme et copie des certificats de travail des précédents postes occupés (les précédents employeurs seront contactés et les diplômes seront vérifiés)

• Adresse de dépôt de candidature : 227, rue Campel, ravin du Tchad, plateau centre ville ou guyl@african-parks.org

• Contact : 05 351 80 97

• Date limite de dépôt de candidature : 30 juin 2014 à 16H00.



CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE OFFICE NOTARIAL GALIBA

Me Henriette Lucie Arlette GALIBA

3, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Marché Plateau Centre-ville, vers ex Trésor, ex Hôtel de Police
Boîte Postale 964 / Tél. : 05 540-93-13 ; 06 672-79-24 / E-mail : notaire_galihen@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

« CHINA GLORIUS INTERNATIONAL CONSTRUCTION »

En sigle : « C.G.I.C »

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Capital social : 1.000.000 Francs CFA

Siège social : 03, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Marché Plateau, Centre-ville Brazzaville

RCCM : 14 B 4871

REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Aux termes d'un acte authentique en date du 23 décembre 2013, reçu par Maître Henriette L. A. GALIBA, Notaire titulaire d'un Office à la résidence de Brazzaville, enregistré le 16 mai 2012, à la recette des impôts de Baongo, folio 005/08, n°034, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes :

Forme juridique : Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle ;

Dénomination sociale : « CHINA GLORIUS INTERNATIONAL CONSTRUCTION » ; en sigle : « C.G.I.C »

Siège social : 03, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Marché Plateau, Centre-ville Brazzaville.

Capital social : Un Million (1. 000 000) de Francs CFA, divisé en Cent (100) parts de Dix Mille (10.000) Francs CFA chacune entièrement souscrites et libérées.

Objet social : la société a pour objet tant au Congo, que partout ailleurs à l'Etranger :

La réalisation des travaux de construction et de réhabilitation de bâtiments et travaux publics ;
L'importation et l'exportation ;
La vente et la fourniture des matériaux de construction et consommables divers ;
Les présentations de service divers dans le secteur du bâtiment et des travaux publics ;
Les transports terrestres et la logistique ;
La réalisation de toute activité annexe ou connexe pouvant favoriser la réalisation de cet objet ;
La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

Durée : La durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier.

Apports en numéraire : Suivant la déclaration notariée de souscription et de versement, dressée par le Notaire soussigné, en date, à Brazzaville, du 24 décembre 2013 et enregistrée le 08 janvier 2014, à la recette des impôts de Baongo, folio 005/08, numéro 034, l'associé unique à libéré en intégralité ces parts sociales.

Gérance : Conformément aux dispositions statutaires, article 14, Monsieur WANG Fenghui a été nommé en qualité de Gérant de la société pour une durée illimitée.

Dépôt au Greffe : Les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 04 Février 2014.

Immatriculation : La société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 04 Décembre 2013, sous le numéro 14 B 4871, et a de ce fait acquis la personnalité morale.

Pour insertion
Maître Henriette L. A. GALIBA
Notaire

NÉCROLOGIE

Les familles Bindika, Youyou, Malonga, Telemanou-Ganga et tous leurs enfants ainsi que les enfants l'Toua-Apoyolo, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, frère, fils et neveu, le colonel à la retraite Joël Cyriaque Bindika, ancien élève de l'école des cadets (Promotion Patrice Emery Lumumba); décès survenu le samedi 14 juin 2014 au CHU de Brazzaville.



La veillée mortuaire se tient au domicile du défunt sis au numéro 90, rue Koussouassissa - Moukondo (arrêt église Saint Michel de la Base ou entrée par le COMUS).

La date de la mise en terre sera communiquée ultérieurement.

IN MEMORIAM



18 juin 2009 – 18 juin 2014
Cinq (5) ans déjà que notre fille, sœur, maman et amie Michelle Souza Etoka Bomengue nous a quittée.

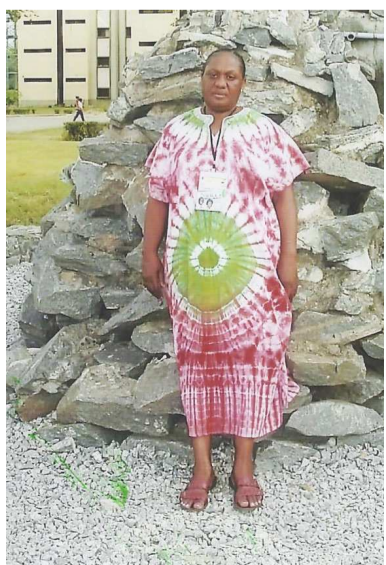
A cette occasion, la famille Etoka prie tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.
« Micka », nous ne t'oublions jamais; que la terre de nos ancêtres te soit légère.

18 juin 2012 – 18 juin 2014
Deux ans (2) déjà ! Le temps qui passe ne peut effacer les souvenirs d'un être cher. En ce jour, la veuve et les enfants Mouanga prient tous ceux qui ont connu Mr Mouanga Vincent d'avoir une pensée pieuse pour lui. A cette occasion, une messe d'actions de grâces sera célébrée le 18 juin à 6h en l'église Sainte trinité de Barrage.



REMERCIEMENTS

Alphonse Ntsongola, agent municipal et Mme Tsongola née Pindi Bernadette remercient les parents, amis et connaissances qui leurs ont apporté une assistance multiforme lors du décès de la regrettée soeur Nathalie Chantal Annie Pindi, décédée le 25 mai 2014 à Brazzaville. Que tous trouvent ici l'expression de notre profonde reconnaissance.



MONDIAL 2014

Les fiches techniques de la première journée (groupe B)

Espagne-Pays-Bas : 1-5 (1-1)

Buts : Xabi Alonso (27^e sur penalty) pour l'Espagne, Robin Van Persie (44^e et 72^e), Arjen Robben (53^e et 80^e) et Stefan de Vrij (64^e) pour les Pays-Bas.

Lieu : Arena Fonte Nova, Salvador de Bahia.

Affluence : 48 173 spectateurs.

Arbitre : Nicola Rizzoli (Italie).

Avertissements : Casillas (65^e) pour l'Espagne, de Guzman (25^e), de Vrij (41^e) et van Persie (66^e) pour les Pays-Bas.

Espagne : Casillas-Azpilicueta, Piqué, Sergio Ramos, Alba-Xavi Alonso (Pedro, 63^e), Xavi, Busquets-Silva (Fabregas, 78^e), Costa (Torres, 63^e), Iniesta.

Sélectionneur : Vicente del Bosque.

Pays-Bas : Cillessen- Janmaat, Indi, Vlaar, De Vrij (Veltmann, 77^e), Blind-De Jong, Sneijder de Guzman (Wijnaldum, 62^e), van Persie (Lens, 79^e), Robben.

Sélectionneur : Louis van Gaal.

Chili-Australie : 3-1 (2-1)

Buts : Alexis Sanchez (12^e), Jorge Valdivia (14^e) et Jean Beausejour (90^e+2) pour le Chili, Tim Cahill (35^e) pour l'Australie.

Lieu : Arena Pantanal, Cuiaba.

Affluence : 39 000 spectateurs.

Arbitre : Normandiez Douhé.

Avertissements : Aranguiz (86^e) pour le Chili, Cahill (44^e), Jedinak (58^e) et Millin-

gan (67^e) pour l'Australie.

Chili : Bravo-Isla, Medel, Jara, Mena-Aranguiz, Diaz, Vidal (Gutierrez, 60^e), Sanchez, Valdivia (Beausejour, 68^e), Vargas Pinilla (88^e).

Sélectionneur : Jorge Sampaoli (Argentine).

Australie : Ryan-Franjic (McGowan, 49^e), Wilkinson, Spiranovic, Davidson-Jedinak, Bresciano (Troisi, 78^e), Millgan-Leckie, Cahill, Oar (Halloran, 69^e).

Sélectionneur : Ange Postecoglou.

Classement

1) Pays-Bas, 3 pts (+4); 2) Chili, 3 pts (+2); 3) Australie, 0 pt; 4) Espagne, 0 pt.

Camille Delourme

Les fiches techniques de la première journée (groupe C)

Colombie-Grèce : 3-0 (1-0)

Buts : Pablo Armero (5^e), Teofilo Gutierrez (58^e) et James Rodriguez (90^e+3) pour la Colombie.

Lieu : Estadio Mineirao, Belo Horizonte.

Affluence : 57 174 spectateurs.

Arbitre : Mark Geiger (USA).

Avertissements : Sanchez (26^e) pour la Colombie, Papastathopoulos (52^e) et Salpingidis (55^e) pour la Grèce.

Colombie : Ospina- Zuniga, Zapata, Yeps (cap), Armero (Arias, 74^e), Sanchez, Rodriguez, Aguilar (Mejia, 69^e), Cuadrado, Gutierrez (Martinez, 76^e), Ibarbo.

Sélectionneur : José Pekerman (Argentine).

Grèce : Karnezis-Torosidis, Manolas,

Papastathopoulos, Holebas-Salpingidis (Fetfatzidis, 57^e), Maniatis, Katsouranis, Kone (Karagounis, 78^e), Samaras, Gekas (Mitroglou, 64^e).

Sélectionneur : Fernando Santos (Portugal).

Côte d'Ivoire-Japon : 2-1 (0-1)

Buts : Wilfried Bony (64^e) et Gervinho (66^e) pour la Côte d'Ivoire, Keisuke Honda (16^e) pour le Japon.

Lieu : Arena Pernambuco, Recife.

Affluence : 40 267 spectateurs.

Arbitre : Enrique Osses (Chili).

Avertissements : Bamba (54^e) et Zokora (58^e) pour la Côte d'Ivoire, Yoshida (23^e) et Morishige (64^e) pour le Japon.

Côte d'Ivoire : Barry-Aurier, Zokora,

Bamba, Boka (Djakpa, 75^e), Serey Dié (Drogba, 62^e), Y. Touré (cap), Tioté-Kalou, Bony (Ya Konan, 78^e), Gervinho.

Sélectionneur : Sabri Lamouchi (France/Tunisie).

Japon : Kawashima-Uchida, Morishige, Yoshida, Nagatomo-Yamaguchi, Honda, Hasebe (cap, puis Endo, 54^e), Okazaki, Osako (Okubo, 68^e), Kagawa (Kakitani, 86^e).

Sélectionneur : Alberto Zaccheroni (Italie).

Classement

1) Colombie, 3 pts (+3); 2) Côte d'Ivoire, 3 pts (+1); 3) Japon, 0 pt; 4) Grèce, 0 pt.

C.D.

Avis d'Appel d'offres National

Livraison du matériel postal destiné à l'exploitation des Centres de Tri et Messagerie de la Poste du Congo

La Société des Postes et de l'Epargne du Congo (SOPECO) a obtenu du Fonds pour l'amélioration de la Qualité de service (FAQS) de l'Union Postale Universelle un financement d'un montant de 39.894,70 USD pour la mise en œuvre du projet n° QSF COG 1304 intitulé "Amélioration de l'acheminement et du suivi".

La Société des Postes et de l'Epargne du Congo (SOPECO) sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour livrer 4 lots de matériel d'exploitation postale repartis comme suit :

Lots	Quantité
Lot 1 : Balances électroniques (4), bascules (4), balances de guichet (6)	14
Lot 2 : Ordinateurs	4
Lot 3 : Machines à affranchir	5
Lot 4 : Sacs postaux (500), scellés (100.000), bacs (10)	

La passation du marché sera conduite par Appel d'offres National ouvert à tous les soumissionnaires congolais éligibles tels que définis par la réglementation.

Les soumissionnaires éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Générale de la Société des Postes et de l'Epargne du Congo (Assistante à la Coopération internationale) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse ci-après :

Coordonatrice nationale FAQS, Direction générale de la Poste du Congo, 68 Bd Denis SASSOU NGUESSO – B.P. 39 – Tél : +242 06 936 03 89

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 23 juin 2014.

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne à l'adresse mentionnée ci-dessus, le 25 juin 2014 à 10 heures précises

Le pli devra porter la mention Projet FAQS n° QSF COG 1304 "Amélioration de l'acheminement et du suivi".

La Coordinatrice National FAQS

La Coordinatrice National FAQS



UDPS

Des spéculations sur l'état de santé d'Étienne Tshisekedi

Le principal challenger de Joseph Kabila à la présidentielle de 2011 n'est plus apparu en public depuis le mois de février. Son état de santé se serait nettement dégradé ces derniers jours, d'après des sources.

Simple ragot ou vérité têtue ? Personne aujourd'hui n'est en mesure d'affirmer ou d'infirmer ce qui se raconte sur le leader de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) donné pour malade. Plusieurs sources concordantes confirment même son hospitalisation au centre hospitalier Monkole, situé dans la périphérie ouest de Kinshasa dans la commune de Mont Ngafula. Les propagateurs de ce qui tient plutôt d'une rumeur allèguent que l'irréductible opposant aurait connu un accident cardiovasculaire avec des conséquences fâcheuses sur son physique. Ce qui, d'après cette source, aurait conduit à son internement à l'hôpital pour des soins appropriés.

Cette version des faits qui alimente la chronique populaire à Kinshasa n'est pas bien vue par la famille biologique du concerné encore moins par ses collaborateurs au sein du parti. Ici, le credo est aux antipodes de ce qui est véhiculé dans l'opinion : le « lider maximo » se porte bien. Cela ne lui empêche toutefois pas de se rendre à l'hôpital pour des consultations de routine comme le ferait n'importe qui, se justifie-t-on. À



Étienne Tshisekedi à Isiro pendant la campagne présidentielle de 2011

Monkolé sur place, c'est un peu le motus bouche cousue. Le corps médical n'ose aborder la question. Bruno Mavungu, le secrétaire général de l'UDPS, voit dans ce qui est rapporté par la rue une forme d'intox destinée à nuire au parti et à son leader. Il soutient que son président gère son quotidien comme d'habitude même si les audiences sont filtrées pour l'instant. N'accède plus au chef qui veut. Toute démarche pour le rencontrer passerait, selon des sources proches du cabinet, par son épouse qui paraît de plus en plus prendre de l'envergure au sein du parti au point de faire ombre à certains proches collaborateurs, révèle-t-on. Depuis quelques mois déjà, le nombre de personnes autorisées à

accéder au président sont limitées, question de garantir au « *Sphinx de Limete* » la quiétude que requiert son état de santé. Une attitude qui n'est pas de nature à plaire à certains cadres de l'UDPS qui dénoncent « une séquestration » pour orchestrer sa succession. Agé de 82 ans, l'homme paraît épuisé à vue d'œil et pourrait ne pas être partie prenante à la prochaine présidentielle. Depuis près de quatre mois, il n'est plus apparu en public, cloîtré dans sa résidence de Limete. Les quelques rares fois qu'il l'a quitté, c'était juste pour aller consulter son médecin traitant comme sous peu lorsqu'il était aperçu dans les périmètres des cliniques universitaires.

Alain Diasso

ÉLECTIONS URBAINES, MUNICIPALES ET LOCALES

Lenteur dans l'accréditation des observateurs électoraux

Six jours après son lancement, l'opération d'accréditation des observateurs nationaux et internationaux ne connaît pas encore d'engouement.

Dans l'enceinte du complexe scolaire Monseigneur Shaumba, une salle est occupée par les agents de la Céni commis à l'opération d'accréditation des observateurs nationaux et internationaux en prévision des échéances électorales intervenant dans le cadre du cycle électoral 2013-2016. Ces agents de la Céni tourneraient les pouces eu égard au peu d'empressement dont font montre les requérants. Le rythme d'accréditation est tellement lent qu'on finit par s'ennuyer. À peine lancée officiellement le 16 juin après quelques jours déjà d'effectivité, l'opération censée durer un mois, piétine. Pas d'engouement dans la salle requissionnée par l'institution électorale qui met cette nonchalance sur le compte des difficultés inhérentes à tout début. Sans avancer un quelconque chiffre, les agents de la Céni rassurent que certains observateurs nationaux et internationaux se sont déjà fait enregistrer et reçu leurs accréditations. Et pourtant le processus d'accréditation en soi est très simpliste, confirme-t-on. Pour les observateurs nationaux, il leur est recommandé d'avoir sa carte d'électeur, un mandat en bonne et due forme délivré par l'organisme ou l'association qui le propose et deux photos passeports récentes. D'après la procédure, chaque organisation de la société civile intéressée doit fournir à la Céni ses statuts ou l'acte d'agrément accompagnés d'une lettre de désignation des candidats observateurs. Pour les organisations internationales, l'intéressé doit disposer d'un passeport avec visa en cours de validité, le mandat en bonne et due forme délivré par l'organisme ou l'association qui le propose et deux photos passeport récentes. Les organisations ou structures évoluant en province ou en dehors du pays sont aussi astreintes au même exercice. Après l'accréditation des mandataires des partis politiques, la Céni entend donc impliquer les organisations nationales et internationales de la société civile et les acteurs non étatiques de sorte à crédibiliser davantage les scrutins à venir afin d'éviter toute contestation postélectorale. Il s'agit ici d'une accréditation à long terme qui s'étalera sur l'ensemble du processus électoral. C'est le moment pour les organisations intéressées de faire accréditer leurs délégués pour mieux surveiller de l'intérieur ce qui se trame et dénoncer éventuellement ce qui ne va pas pour permettre le recadrage du processus électoral.

A.D.

BANDUNDU

Le déplacement d'une pirogue cause le pillage d'un village à Kenge

Les actes sont attribués à une expédition de la police soutenue par les jeunes des villages voisins.



Un défilé des éléments de la police nationale

Le village Mafolo, secteur de Kolokoso, territoire de Kenge dans le district du Kwango au Bandundu a été pillé systématiquement par des éléments de la police. Selon des informations venues de ce coin de la province du Bandundu, cette expédition a été renforcée par les jeunes de certains villages avoisinants.

Les faits

Il est noté que le plaignant, Kaleba, qui habite à Kalonda Beach sur la rive droite d'Inzia-Nsay, n'avait pas retrouvé sa pirogue à son point d'attache. Le commandant du sous-commissariat de la police de Misele, Anicet Banza, qui a reçu sa plainte a envoyé, de nuit, quatre agents pour arrêter les coupables. Sur place, le chef du village qui n'a pas digéré cette expédition ayant eu lieu vers trois heures du matin a refusé de recevoir ces agents de police. Ces derniers ont finalement résolu de s'adresser à son adjoint, qui leur avait ouvert la porte. Mais une incompréhension a abouti à des altercations entre le chef de village adjoint et les policiers, qui l'ont roué des coups. Le commandant à qui le rapport a été fait a renforcé l'équipe, cette fois-ci, pour une expédition punitive ayant conduit au pillage du village qui a été abandonné par ses habitants. Joint au téléphone à partir de Kinshasa, Anicet Banza aurait reconnu les faits et les ordres qu'il aurait donnés. « En pareils cas, les jeunes gens des autres villages se joignent aux policiers pour aller punir les prétendus fautifs », a-t-il dit. Cette affaire remet sur la sellette la question sur l'opportunité des forces de l'ordre, surtout la police, quand les populations peuvent arranger leurs différends à l'amiable.

Lucien Dianzenza

JOURNÉE MONDIALE DES RÉFUGIÉS

Les élèves du collège de La salle informés sur la situation des réfugiés dans le monde

Le 20 juin, l'humanité commémore la journée mondiale des réfugiés. En prévision de cette journée, le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a ciblé les élèves du collège de La salle pour leur parler de la situation des réfugiés dans le monde.

Grâce à cette journée qui s'est déroulée dans une ambiance bon enfant, les élèves du collège de La salle ont pu comprendre la situation des réfugiés dans le monde en général et celle des Congolais en particulier. Ils ont, en outre, bien compris quelques concepts qui leur paraissaient un peu savant comme le droit d'asile, l'exil, leurs avantages et inconvénients. Le HCR a également entretenu les élèves sur son rôle dans la protection des réfugiés. Associé principal de protection au HCR, Martin Kabala a fait savoir à ses interlocuteurs en majorité les élèves que cette journée de sensibilisation vise à accroître leur compréhension sur la question de réfugiés et la mission du HCR.

« Nous voulons à travers cette journée attirer l'attention des jeunes pour qu'ils n'oublient pas qu'à travers le monde, il y a des personnes en difficultés, qui fuient leur pays d'origine parfois à cause de leur opinion politique ou d'une appartenance quelconque. Il fallait donc partager cette



Les réfugiés ont droit à la protection et à l'assistance

expérience avec les jeunes qui ont fini par comprendre qu'ils doivent désormais être tolérants et qu'avec le brassage culturel, il y aura du développement », explique Martin Kabala qui fait savoir que l'année passée, le HCR avait ciblé les militaires du camp Tshathi pour les sensibiliser sur la question des réfugiés. Ensuite c'était des étudiants et pour cette année, le HCR a jeté son dévolu sur les élèves, dirigeants de demain « dont un geste de sympathie peut sauver toute une famille déchirée par la guerre ». Pour rappel, la journée mondiale des réfugiés vise à attirer l'attention du

public sur la situation des réfugiés, à célébrer leur courage et ténacité et à renouveler l'engagement de chacun pour résoudre les problèmes auxquels font face ces personnes déracinées. Cette journée est aussi une opportunité de reconnaître la contribution apportée par réfugiés dans leur pays d'accueil. Cette journée est organisée en l'honneur des réfugiés, des demandeurs d'asile, des personnes déplacées, des apatrides et des personnes de retour dans leur pays du monde entier et ce, afin de saluer leur envie et leur espoir en une vie meilleure.

Aline Nzuzi

TRANSPORT EN COMMUN

Les agents de la Stuc s'opposent à la liquidation de leur entreprise

Les travailleurs se disent étonnés de la décision annoncée par le ministre en charge du secteur, Justin Kalumba, et proposent, à la place, la relance et la subvention de leur société ainsi que de City train, une autre entreprise de transport en commun en faillite.

Les agents de la Société de transport urbain du Congo (Stuc) affirment ne pas savoir la motivation profonde qui amène le ministère à proposer la liquidation de cette société publique de transport en commun et de City train. « Les liquidations ne s'annoncent pas à la radio, ou à la télévision », a souligné leur porte-parole, Mozart Luhembwe, sur les ondes de la radio Okapi. Ils s'insurgent ainsi contre la liquidation de leur entreprise. Pour le personnel de Stuc, le gouvernement, en décidant ainsi, ne respecte pas la procédure en la matière. Selo leur représentant, en effet, la procédure normale voudrait que le gouvernement siège et statue pour décider d'une liquidation. « Nous ne sommes pas encore notifiés concernant cette liquidation et notre ministre nous dit que les portes de Transco sont grandement ouvertes et que nous devons y aller pour postuler », a-t-il regretté. Dans leurs revendications, ces



Des bus de Transco prêts pour le lancement de la société

agents de Stuc réclament la relance et la subvention de leur entreprise et celles de l'autre entreprise publique de transport en commun, City train. Ils motivent leurs réclamations par le fait

que la liquidation de ces deux entreprises décidée en 2012 ne s'est pas passée comme prévu. « Nous sommes encore là. Si le gouvernement décide que cette société soit liquidée, il doit

d'abord payer les décomptes finals de tous les agents. Le personnel doit être transféré dans une autre société de l'État. Cependant le gouvernement doit aussi payer nos arriérés », a sou-

ligné leur porte-parole.

On rappelle que ces deux entreprises créées respectivement en 1989 (City train) et 2006 (Stuc) ont actuellement arrêté leurs activités. Les requêtes de leurs personnels sont la réaction à la décision du gouvernement annoncée le 12 juin par ministre des Transports et voies de communication sur leur liquidation. Ce dossier, qui est resté pendant depuis plus d'une année a resurgi avec la création d'une autre société publique de transport en commun, Transport au Congo (Transco). L'opinion trouve que le gouvernement a saisi l'occasion de la création de cette nouvelle entreprise pour jeter aux calendes grecques des revendications des personnels des deux sociétés en faillite. Pourtant, selon elle, il était plus facile et plus socialement significatif de relancer et de subventionner les deux sociétés que d'en créer une autre. « Cela semble être le jeu du moment. C'est le même sort qui a été réservé à la compagnie nationale d'aviation, les Lignes aériennes congolaises, alors que cette société avait des actifs qui pouvaient lui permettre de survivre », a rappelé un analyste qui voit en ces actions une volonté soutenue par des intérêts qui ne seraient pas ceux de l'État.

Lucien Dianzenza

VACCINATION

Organisation prochaine d'une campagne à Kinshasa

La rougeole constitue l'une des principales causes de décès des enfants en RDC. En 2013, la capitale de la RDC a enregistré huit cent six cas avec quatorze décès dans les quinze zones de santé sur les trente-cinq qui y existent.

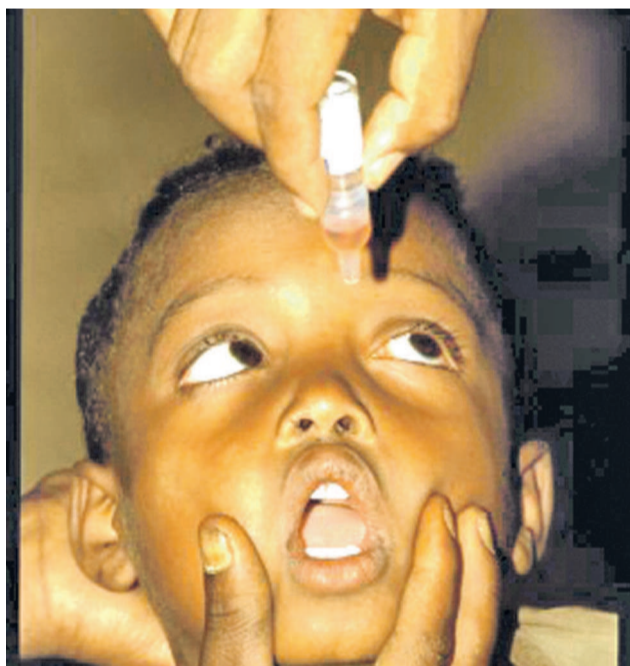
Face à l'ampleur, le ministère de la Santé publique organise, en collaboration avec ses partenaires, une vaste campagne intégrée de vaccination contre la rougeole, la polio, la supplémentation en vitamine A, le déparasitage au mebendazole et l'enregistrement à l'état civil des enfants de quatre-vingt jours.

« Cette campagne se déroulera du 24 au 28 juin prochain et la stratégie fixe a été arrêtée. Ce qui veut dire que, contrairement aux campagnes précédentes où les vaccinateurs faisaient du porte à porte pour aller vacciner les enfants, pour cette campagne, ce sont les parents qui vont se rendre dans les sites qui seront aménagés dans les écoles, églises et autres lieux publics pour vacciner les enfants »,

indique le ministre provincial de la Santé, Vital Kabuiki, lors du point de presse qu'il a tenu en présence du médecin inspecteur provincial, le Dr Gode Mona et de la coordinatrice provinciale du PEV, le Dr Kati Nzuzi, au siège de la coordination provinciale du PEV dans la commune de Limete.

Cette campagne intégrée de vaccination cible pour la rougeole les enfants de six mois à 10 ans ; ceux de 0 à 5 ans vont être vaccinés contre la polio. Les enfants de six mois à 5 ans vont être supplémentés en vitamine A et, par contre, les enfants de 1 à 5 ans seront déparasités au mebendazole. Et les enfants de 0 à trois mois vont être enregistrés à l'état civil.

Compte tenu de la spécificité du vaccin antirougeoleux qui se donne en injection, Vital Kabuiku demande aux parents d'amener les enfants dans les sites de vaccination qui seront installés à travers la ville de



Un enfant recevant le vaccin contre la poliomyélite

Kinshasa parce que, selon lui, il n'existe pas de traitement spécifique contre la rougeole et la polio. La prévention par la vaccination est la seule arme pour protéger les enfants contre ces maladies évitables par la vaccination. Puisque cette campagne se déroule en site fixe, il y a fort à craindre que les parents ne viennent dans les sites contrairement aux autres campagnes qui se déroulaient de porte à porte. À cette préoccupation, le ministre provincial de la Santé rassure que les relais communautaires qui sont dans les quartiers vont sensibiliser la population. Il a saisi cette occasion pour demander aussi aux journalistes d'en faire autant à travers leurs productions.

« Les relais communautaires sont là pour sensibiliser la communauté. Et la plupart de ces parents, une fois compris le bien fondé de la vaccination pour la santé de leur enfant, finissent par accepter de les faire vacciner », explique Vital Kabuiku.

Aline Nzuzi

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

Plaidoyer pour le droit des enfants congolais à l'éducation

L'éducation est un droit fondamental pour tout enfant. Malheureusement, pour bien des raisons, il ya des enfants congolais qui ne jouissent pas pleinement de ce droit.

Pour faire entendre leur voix, les enfants congolais ont profité de la Journée de l'enfant africain célébrée le 16 juin à l'école Don Bosco dans la commune de Masina pour réclamer leur droit à l'éducation. Ils l'ont fait à travers un memorandum qu'ils ont adressé aux décideurs. Dans ce memorandum, ils réclament que tous les enfants en âge scolaire, filles et garçons, puissent jouir de leur droit à l'éducation.

La commémoration de cette journée en RDC cordonnée par les ministères du Genre, Famille et Enfant et de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel et placée sur le thème proposé par l'Union Africaine « Une éducation de qualité, gratuite, obligatoire et adaptée pour tous les enfants en Afrique » est un moment d'arrêt pour voir ce qui a été fait par le pays pour la promotion de droits de l'enfant congolais

Pour la ministre du Genre, de la Famille et de l'enfant, Geneviève Inagosi Kassongo, cette journée offre une opportunité au gouvernement « d'interpeller tous les acteurs et de multiplier les initiatives pour combattre les fléaux qui affectent la vie des enfants et matérialiser les différents engagements pris en faveur de l'éducation ».

« Cette journée de l'enfant africain permet d'approfondir la réflexion sur les enfants africains en général et les enfants congolais en particulier, afin d'interpeller tous les acteurs œuvrant dans le domaine éducatif pour connaître les droits et la légitimité », a souligné Maguy Rwakabuba, vice-ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel.

De son côté, l'ambassadeur de l'Union africaine en RDC, M. Emmanuel Mendoume Nzé, soutient que la journée de l'enfant africain présente une opportunité pour tous sur les droits des enfants, y compris les gouvernements, les institutions non gouvernemen-

tales et internationales, pour réfléchir sur les questions qui concernent les enfants, de faire le point sur les progrès réalisés et les défis à venir, en vue de la pleine réalisation des droits des enfants en Afrique.

L'Unicef soutient le droit à l'éducation pour tout enfant

La représentante de l'Unicef en RDC, Barbara Beinten, a réitéré l'engagement de son organisme à militer en faveur de droit à l'éducation de tout enfant congolais. « L'Unicef s'engage à œuvrer à vos côtés afin que toutes les filles et tous les garçons de la RDC puissent aller à l'école, y rester et apprendre pour développer leurs plein potentiel et ainsi devenir les hommes et les femmes qui porteront l'émergence de votre pays », souligne-t-elle. Elle a, par ailleurs, indiqué que bien que des progrès aient été réalisés dans le secteur de l'éducation comme le relève le Rapport de l'état du système éducatif national de la RDC.

En dix ans, soit de 2001- à 2012, les indicateurs de couverture, d'accès et d'achèvement ont plus que doublé et sont supérieurs aux moyennes régionales. L'accès à l'école est devenu quasi universel en RDC. Des défis sont à relever quant à la qualité de l'éducation et le financement du secteur. « En effet, si on note une nette augmentation des dépenses publiques d'éducation au cours de ces dernières années (qui se sont multipliées par huit depuis 2005), la majeure partie (99,5% en 2012) couvre les dépenses courantes. Et les familles congolaises, grandes demandeuses de l'éducation pour leurs enfants, continuent à contribuer significativement pour cette éducation qui devrait être gratuite. Et aujourd'hui une grande partie du personnel exerçant dans les établissements n'est pas encore mécanisée ni rémunérée par l'État », fait-elle savoir.

A.Nz.

AFFAIRES SOCIALES

Le FNPSS lance un plan de passation des marchés de prestation intellectuelle

Quinze projets sociaux et humanitaires ont été retenus dans le cadre du plan triennal 2014-2016 découlant du Plan financier et de redynamisation de cette structure.

La conférence de presse tenue le 14 juin par le directeur général du Fonds national de promotion et de service social (FNPSS), Me Alice Mirimo Kabetsi, a permis de présenter deux groupes de projets différents par leur mode de passation de marché. Il s'agit des projets soumis à une consultation restreinte (CR) et ceux soumis à un appel d'offres national (AON). Le FNPSS recrute donc des cabinets ou des consultants pour une étude de faisabilité sur la cartographie de la vulnérabilité sociale et intervenante ainsi que l'élaboration d'un projet d'audit organisationnel et du patrimoine du FNPSS tant au niveau national que provincial. Il y a également des études de faisabilité sur des campagnes d'assistance médicale ambulatoire bucco-dentaire, ophtalmologique, asthmatique, anémique, otorhinolaryngologie, infirmité définitive et trouble chronique en faveur des groupes vulnérables et les personnes nécessiteuses en milieu rural et périurbain ainsi que sur la mise en place d'un système participatif et de planification de développement au niveau des communautés à la base. Parmi les autres projets soumis à ce plan de passation des marchés, il y a la revue annuelle du plan stratégique et financier 2012-2016 du FNPSS; l'organisation de la micro-finance sociale, de la constitution d'un

fonds pour la promotion de la micro-entrepreneuriat des pauvres ainsi que l'accompagnement des états généraux sur la situation des personnes vivant avec handicap. Mais également des études de faisabilité sur le développement des infrastructures et équipements complémentaires des fermes agricoles pilotes parsec, sur la mise en place d'un système fonctionnel de suivi et d'évaluation d'un cadre de concertation et de coordination nationale et provinciale de l'aide et des interventions sociales humanitaires au sein du FNPSS ainsi que sur le mécanisme d'accompagnement psycho-social et la réinsertion socioéconomique des femmes et filles en situation de détresse. Le FNPSS recrute également pour l'élaboration de la politique et de la stratégie nationale sur la protection sociale en RDC, pour la réalisation de l'étude de faisabilité sur l'accompagnement psycho-social et la réinsertion socioéconomique des jeunes désœuvrés dits Kuluna pour la sécurisation des villes de la RDC ainsi que sur l'appui à la réinsertion socioéconomique et professionnelle des Congolais de la diaspora en situation de détresse et désireux de retourner au pays. Ce plan a pris court depuis le 1er juin. Pour les projets soumis à une CR, le délai est de quinze jours alors que pour ceux soumis à un appel d'offres national, ce délai est de trente jours. À en croire le directeur général de FNPSS, Me Alice Mirimo, des moyens sont déjà disponibles au niveau de la Caisse de la solidarité nationale en vue de la réalisation de ces projets.

Lucien Dianzenza

FÊTE DE LA MUSIQUE

Shak Shakito tête d'affiche à l'Institut français

Pour la soirée du 21 juin, vue aussi comme un moment privilégié pour promouvoir les musiciens amateurs, la Halle de la Gombe a programmé le Tremplin des jeunes talents en première partie, question de contribuer à l'émergence des artistes talentueux encore méconnus de la ville.

Autant dire que Shak Shakito sera la vedette de la Fête de la musique cette année à l'Institut français (IF). La soirée célébrée dans plus de cent pays dans le monde est à considérer comme un évènement important. Et, ce l'est tout autant pour le jeune chanteur-guitariste à qui est ainsi offert l'occasion de remonter sur la scène de la Halle de la Gombe une année après son premier concert individuel dans ce cadre le 20 avril 2013.

L'IF entend faire honneur au talent de cet artiste bien introduit dans certains milieux culturels de la ville et souvent appelé à animer de grandes soirées au sein de plusieurs ambassades. À l'aide de sa guitare qu'il ne quitte presque jamais, Shak Shakito produit une musique assez originale où rythmes songye, luba et tetela fusionnent de façon admirable. Ceux qui ont écouté quelques airs de l'album Fausse note en gardent un bon souvenir. C'est donc à un moment particulier que l'IF convie son public ce samedi.

Quant au podium Tremplin des jeunes talents devant assurer la première partie du concert, il est réservé en partie aux lauréats du concours du même nom organisé par l'IF dans le but « de favoriser l'émergence et valoriser les talents de jeunes musiciens ». S'y produiront



Shak Shakito

notamment le groupe Gbagba et Hophilus composées d'artistes âgés entre 18 ans et 30 ans sélectionnés pour participer au show gratuit de la Fête de la musique sous la Grande Halle de la Gombe.

Fête de la musique

Par ailleurs, il y a lieu de savoir que le 21 juin, date de la Fête de la musique, coïncide le plus souvent avec le premier jour de l'été dans l'hémisphère nord. C'est en fait l'un des jours les plus longs de l'année, ou la nuit la plus courte pour ceux qui festoient jusqu'à l'aube. Connue aussi sous le nom World music day (Journée mondiale de la musique), elle est célébrée actuellement dans une centaine de pays.

La Fête de la musique, nous dit Wikipedia, « a pour vocation de promouvoir la musique des deux façons ». Ainsi

donc, « sous le slogan homophone à son nom, « Faites de la musique! », elle encourage les musiciens amateurs à se produire bénévolement dans les rues et espaces publics ».

Depuis quelques années déjà, le 21 juin se tiennent habituellement de nombreux concerts gratuits, d'amateurs mais aussi de professionnels. Ce foisonnement de spectacles permet à un public plus large que d'ordinaire d'accéder au même moment à divers endroits à des musiques de toutes sortes et origines chantées dans toutes les langues allant de la musique classique, au jazz, rock, world music, musique traditionnelle. Ce, en allant de la musique classique jusqu'à la musique traditionnelle en passant par le jazz, le rock, la world music, etc.

Nioni Masela

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

CYCLISME

Les coureurs de Kinshasa boycottent le deuxième tour

À quelques heures de son coup d'envoi, la deuxième édition du Tour cycliste de la RDC prévue du 17 au 25 juin fait face à une situation singulière de boycott des coureurs de Kinshasa.

Les athlètes Fiston Dukwa Bumba et Matondo Bimbole ont opté, dit-on, pour ne pas prendre part à cette édition 2014 du Tour de la RDC. Ceci procède d'une décision des dirigeants des clubs cyclistes de Kinshasa. Ceux-ci dénoncent une participation faible de la troisième zone de la capitale regroupant les coureurs les moins qualifiés de Kinshasa selon le classement de la Ligue cycliste de Kinshasa. Aussi la sélection cycliste de Kinshasa n'est-elle composée que de trois athlètes qui se trouvent au Katanga pour le tour. Selon les dirigeants des clubs cyclistes de Kinshasa, informe l'Agence congolaise de presse, l'absence du cahier des charges, qui devrait contenir les informations sur les athlètes et leurs droits, entre autres le non-paiement des frais de mission par les dirigeants de la Fédération congolaise de cyclisme (Fécocy), est la toile de fond de ce boycott, ainsi que l'opacité dans la gestion financière



Tour cycliste de la RDC, l'arrivée à Kinshasa

des fonds octroyés par le gouvernement et destinés aux athlètes. Ils stigmatisent également une défaillance organisationnelle au niveau technique qui met en lumière la négligence décon-

certante des instances nationales du cyclisme. Fina Ciela et Billy Ndala, présidents respectivement de Velo Club et La Ferme, ont, dans une conférence de presse le

9 juin à Kinshasa, pris de haut les dirigeants de la Fécocy qui ne sont pas en mesure de fournir aux coureurs des équipements adaptés aux compétitions internationales et d'allouer des frais à

la préparation et encadrement des coureurs. Les dirigeants des clubs préconisent, de ce fait, des réformes en profondeur afin de mieux encadrer les athlètes et l'essor du cyclisme congolais sur le plan international. Cependant ces dirigeants prônent le changement au sein de la Fécocy qui devra être confiée à des cadres compétents. Quant au tour, le départ, initialement prévu le 17 juin sur le pont Lualaba à Kolwezi dans la province du Katanga, est retardé de 24 heures, indique des sources proches de l'organisation. Près de cent cinquante coureurs sont prêts pour cet événement, dont une dizaine des Congolais. Ils vont parcourir 420 km de Kolwezi à Kasumbalesa en passant par Likasi et Lubumbashi dans le Katanga. Ils vont ensuite être transbordés à Kinshasa pour d'autres trajets dans les provinces du Bas-Congo et du Bandundu. Les coureurs vont au total effectuer une distance de 1200 km. Rappelons que le premier Tour cycliste de Kinshasa avait été remporté par le Français Clain Médéric. Le premier Congolais, Fiston Dukwa avait terminé à la septième position.

Martin Engimo

LITTÉRATURE

Le Dr Mukwege auteur du livre « Panzi »

Dans cet ouvrage de 168 pages, coécrit avec le docteur Guy-Bernard Cadière, les deux médecins qui soignent les femmes violées livrent un récit poignant sur leur travail.

Dans « Panzi », les Drs Denis Mukwege et Dr Guy-Bernard Cadière témoignent de leur combat quotidien qui consiste à prendre en charge les femmes victimes de violences sexuelles au sein de l'hôpital de Panzi. « *Le premier cas que nous avons opéré ensemble, Denis et moi, fut l'un des pires jamais rencontrés. Ce n'était pas seulement une fistule, la totalité de la paroi avait été détruite. (...) Un soldat ivre lui a introduit un pieu en bois dans le vagin, provoquant de telles blessures qu'elle en venait à dégager une odeur atroce. (...) Au lieu de l'achever, ils l'ont relâchée sur la route près du village, afin qu'elle serve d'avertissement aux autres. (...) Nous sommes en 2014 et, pourtant, l'éducation, la richesse, les nouvelles technologies n'ont pas vaincu l'ignorance et la superstition », explique notamment le Dr Mukwege dans quelques extraits tirés du livre. « Cette femme avait été violée à cinq cents mètres de l'hôpital, j'ignorais que ce serait le début d'une série de plus de 40 000 victimes. (...) Dans toute guerre, quand il n'y a plus de noyau familial, plus de cohésion sociale, la communauté ne peut plus se défendre. Quand votre propre famille est désintégrée, comment pouvez-vous vous battre pour celle des autres ? Le terrain est alors abandonné aux chefs de guerre qui exploitent les gisements et les gens... Ceux qui ne quittent pas le village finissent au travail dans les mines et paient la taxe aux seigneurs locaux », témoigne pour sa part le Dr Guy-Bernard Cadière.*

Une ligne rouge contre le viol



La couverture du livre

comme arme de guerre

Le Dr Mukwege a récemment pris part au sommet global contre les violences sexuelles en période de guerre qui s'est tenu à Londres du 10 au 13 juin. À cette occasion, le gynécologue congolais a exhorté les dirigeants du monde à fixer une ligne rouge contre le viol commis comme une arme de guerre, à l'instar de la Syrie où récemment la communauté internationale a fixé une ligne rouge contre l'utilisation des armes chimiques. « Nous avons perdu tant d'énergie et de moyens à réparer les corps et les esprits des femmes détruites par la bêtise humaine, et nous rêvons désormais d'un temps où nous pourrions à nouveau accompagner les femmes qui donnent la vie et à prendre en charge les pathologies naturelles » a en outre déclaré le médecin directeur de l'hôpital de Panzi. Guy-Bernard Cadière et Denis Mukwege se sont rencontrés en 2011. Le gynécologue congolais est le fondateur et directeur médical de l'hôpital de Panzi au Sud-Kivu. Spécialisé dans

le traitement des femmes victimes de violences sexuelles, Denis Mukwege a reçu de nombreuses distinctions, dont le prix des droits de l'Homme des Nations unies, le Clinton Global Citizen Award et, en 2013, le prix pour la prévention des conflits de la fondation Chirac. Guy-Bernard Cadière est professeur de chirurgie à l'Université libre de Bruxelles, chef de service de chirurgie digestive au centre hospitalier universitaire Saint-Pierre et directeur fondateur de l'European School of Laparoscopic Surgery. Il a travaillé pour Médecin Sans Frontière et Médecins du monde. Il est un spécialiste des chirurgies par laparoscopie, une technique d'intervention qui procède par petites incisions par lesquelles sont introduites des mini-caméras et des instruments de chirurgie dans le corps du malade. Les deux médecins opèrent à quatre mains, comme ce fut le cas en septembre 2013 pour reconstruire le corps d'une petite fille de 18 mois.

Patrick Kianimi

FOOTBALL-TRANSFERTS

Sanga Balende se renforce avec cinq nouveaux joueurs

Parmi les cinq joueurs venus prêter main forte à Sanga Balende qui va représenter la RDC en Ligue des champions en 2015, il y a le milieu de terrain Yannick Tusilu Bazola, ancien du DCMP, Mazembe, AC Léopards de Dolisie et Aiglon Cara de Brazzaville.

Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi dans la province du Kasai oriental va représenter la RDC en Ligue des champions en 2015, gage de sa deuxième place au terme de la 19e édition du championnat national de football -Division 1-, Mazembe ayant terminé en tête également qualifié pour la Ligue des champions. Et le président sportif de sang et or de la capitale congolaise du diamant et gouverneur du Kasai Oriental Alphonse Ngoy Kasanji pense déjà à cette importante échéance continentale. Aussi a-t-il levé l'option de renforcer l'effectif du club. L'on apprend que cinq joueurs ont récemment paraphé leur contrat avec cette équipe qui retrouve la plus prestigieuse compétition africaine interclubs de football pratiquement trente ans après. Il s'agit du milieu de terrain récupérateur international espoir Luyindama Nenkadio en provenance du Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa, du milieu organisateur Yannick Tusilu Bazola qui revient d'une saison à Cara de Brazzaville après avoir évolué à AC Léopards de Dolisie (Congo Brazzaville) et Mazembe de Lubumbashi lorsqu'il était parti du DCMP. Les trois autres joueurs recrutés par Sanga Balende -actuellement entraîné par le technicien congolais Médard Lusadis- sont l'ancien gardien de but du DCMP Kayembe Gana, le milieu excentré Bukasa Bakangila de l'AC Rangers de Kinshasa (club évoluant au championnat de l'Entente provinciale de football de Kinshasa) et l'attaquant Junior Olemi qui a été le buteur maison de la formation de Shark XI FC à la Division 1. Tous ces joueurs séjournent déjà à Mbuji-Mayi depuis le 15 juin, informe-t-on. Certes, ces nouveaux joueurs viennent en renfort au club qui tient à réussir sa Ligue des champions et aussi à se maintenir dans l'élite du football national. Mais pour une certaine opinion, les anciens nouveaux ne doivent pas être relégués au second plan, eux qui ont réussi l'exploit d'arracher la deuxième place au championnat national et permis ainsi au club de retrouver l'ambiance d'une compétition africaine. L'entraîneur Médard Lusadis aura donc à user de sa sagesse afin de consolider l'harmonie entre ses joueurs. Signalons que le gouverneur Alphonse Ngoy Kasanji s'active afin que Sanga Balende livre l'ensemble de ses matchs de Ligue des champions dans son fief de Mbuji-Mayi. Aussi des travaux de construction d'un stade aux normes de la Fifa ont-ils déjà été lancés.



2014 © Mappy MANUENO / Leopards Sanga Balende de Mbuji-Mayi

M.E.

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Pour Erick Valtazar Ngouloubi, le changement de la Constitution s'avère salutaire

En sa qualité de président de la Dynamique pour la Paix, département de Pointe-Noire, Erick Valtazar Ngouloubi a répondu aux questions des Dépêches de Brazzaville en évoquant les raisons pour lesquelles la Dynamique est pour le changement de la Constitution du 20 janvier 2002.

Les Dépêches de Brazzaville : Quand et où est née la Dynamique pour la Paix ? Que vise-t-elle réellement ?

Erick Valtazar Ngouloubi : La Dynamique pour la Paix est née des cendres des ex-combattants des troubles socio-politiques que le pays a connus dans les années 1997, 1998 et 2000.



Erick Valtazar Ngouloubi, président de la Dynamique pour la Paix, département de Pointe-Noire.

président de la République et ont porté leur choix sur le ministre Pierre Mabiala et cela s'est passé à Dolisie. Depuis sa création et sa structuration,

LDB : En votre qualité de président de la Dynamique pour le département de Pointe-Noire, quelle appréciation faites-vous du niveau de la démocratie au Congo ?

E.V.N. : Sans risque de nous tromper, nous affirmons que la démocratie au Congo donne des indicateurs positifs de maturité. Les institutions de la République sont stabilisées, le pays connaît la sécurité et la paix. La souveraineté, les libertés fondamentales et la citoyenneté du peuple étant à ce jour garanties et respectées. Ce sont pour nous les fondamentaux de la démocratie.

LDB : Pourquoi votre association soutient-elle l'idée du changement de la Constitution du 20 janvier

2002 ?

E.V.N. : Tenez ! Nous reconnaissons à la Constitution du 20 janvier 2002, le mérite d'avoir restauré la paix, redonné une assise aux institutions, relancé le processus démocratique et permis la reconstruction du pays. Mais il faudra comprendre que la maturité de la démocratie congolaise acquise de nos jours recommande la mise en place d'un autre cadre constitutionnel dans lequel peut s'exercer une souplesse dans les contrepoids entre les institutions, permettant au Congo de mieux affronter les nouveaux défis liés à l'aspiration du pays à l'industrialisation, à la modernisation, à l'émergence et au développement. Et si la Constitution du 20 janvier 2002 a été élaborée pour le bien-être des citoyens que nous sommes, c'est aussi pour notre mieux-être qu'elle mérite d'être changée en tenant compte de certaines faiblesses dont elle est porteuse et qui peuvent rendre inaccessibles d'importants objectifs de développement de notre pays.

LDB : Avez-vous déjà eu des communications à l'endroit des populations de tous les départements du pays sur cette question ?

E.V.N. : Non ! Comme pour chaque initiative, il y a des pionniers. Une chose est évidente à ce jour, car après les communications dans les départements du Niari, Brazzaville et Pointe-Noire et devant l'engagement pris par

la Dynamique d'œuvrer inlassablement jusqu'à l'aboutissement de l'option populaire du changement de la constitution, il n'est pas exclu que pour le devoir républicain, la Dynamique se déploie dans les autres départements pour leur apporter notre message.

LDB : Concernant le département de Pointe-Noire spécifiquement, prévoyez-vous d'organiser des descentes citoyennes sur cette question ?

E.V.N. : Notre message est bien visible à Pointe-Noire, car la Dynamique-Pointe-Noire a, à ce jour, plus de 105 antennes dans la ville comme instruments de relais et de sensibilisation. Et les choses vont s'accélérer au fil du temps, c'est juste une question de programme d'activités et de son contenu.

LDB : Quel sera votre mot de fin ?

E.V.N. : Nous saluons l'enthousiasme populaire que suscite le débat sur le changement de la Constitution du 20 janvier 2002 et surtout nous constatons que ce débat est mené de la façon la plus démocratique, dans le respect de la liberté d'expression que garantissent toutes les constitutions que nous avons déjà connues dans notre pays. Au-delà, ce sera le triomphe de la démocratie si le peuple tranche pour un oui au changement de la constitution par voie référendaire.

Propos recueillis par Faustin Akono

« Nous affirmons que la démocratie au Congo donne des indicateurs positifs de maturité. Les institutions de la République sont stabilisées, le pays connaît la sécurité et la paix. »

Faute d'une véritable insertion et réinsertion comme le recommandait la signature des accords de cessez-le-feu et de cessation des hostilités, ces jeunes vivant dans le département du Niari se sont sentis dans le besoin de rechercher un interlocuteur auprès du

la Dynamique pour la Paix vise le maintien et la pérennité de la paix, la sécurité et la stabilité, la reconstruction de l'unité et la cohésion nationales. Elle est aussi préoccupée par les questions de la relance de la démocratie et la stabilité des institutions dans notre pays.

COMMERCE

La direction départementale exige l'affichage des prix des marchandises

Ce rappel fait suite à la campagne d'évaluation des règles sur la publicité des prix et la transparence du marché, initiée depuis quelques jours par la direction départementale de la concurrence et de la répression des fraudes à travers l'ensemble des établissements commerciaux de la capitale économique.

Exécutée par des équipes de routine mises en place à cet effet, la campagne durera deux mois. Expliquant les raisons et l'intérêt de celle-ci, Gaspard Massoukou, directeur départemental de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales de Pointe-Noire, a signifié que cette opération s'inscrivait dans le cadre de la poursuite de la lutte contre la vie chère à Pointe-Noire, visant la publicité des prix des marchandises et la transparence du marché. Elle constitue l'une des applications des instructions du ministère du Commerce et des Approvisionnements en particulier et celles du gouvernement de la République en général, à l'instar du décret du 20 juillet 2011 portant interdiction de commercialisation, production, utilisation et importation des sacs en plastique en République du Congo.

« Depuis janvier et février 2013, le ministère du Commerce et des Approvisionnements avait lancé un appel à l'ensemble des commerçants visant à respecter l'affichage des prix des marchandises par ces derniers. Car après plusieurs séries de sensibilisation, les commerçants véreux et récidivistes verront leurs boutiques et magasins se fermer temporairement jusqu'à l'application stricte de cette directive », a-t-il déclaré.

Répondant à la presse, Mamadou Abdou Diallo et Tchivika Audrice Rodrigue, deux commerçants évoluant au grand marché de Pointe-Noire, ont salué l'initiative et se sont exprimés en ces termes : « Comme cela est le cas dans la plupart des autres pays, l'affichage des prix des marchandises est un indicateur important dans l'exercice du commerce, il permet d'indiquer et d'orienter plus rapidement les éventuels clients dans chaque structure commerciale de la ville. »

Pendant son exécution, cette opération a permis aux brigades en charge de son exécution de saisir dans certaines boutiques et points de vente appartenant aux commerçants véreux, quelques produits interdits de commercialisation comme des sacs en plastique, des matelas de deuxième main et autres.

Certaines maisons de commerce spécialisées dans la vente d'articles électroménagers de deuxième main provenant d'Europe sont parfois alimentées par des circuits douteux, en effet ces articles sont pour la plupart dépourvus des autorisations d'importation. D'ailleurs, le vol des appareils électroménagers est devenu récurrent dans plusieurs quartiers de Pointe-Noire.

Faustin Akono

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANT AFRICAIN

Les enfants de la rue se sont exprimés

Le Samusocial Pointe-Noire, intervenant sur le phénomène des enfants en rupture (Reiper), a réuni tous les enfants bénéficiaires des structures membres pour célébrer la Journée internationale de l'enfant africain.

La célébration a regroupé les enfants de sept structures d'accueil des enfants de la rue de Pointe-Noire, membres du Reiper, à savoir : l'Action de solidarité internationale, le Samusocial Pointe-Noire, l'Association Espace Enfant, le centre d'accueil des mineurs de Mvou-Mvou, le Foyer Père-Antou, le Secours international du mouvement chrétien pour la solidarité et les Compagnons des artisans de Don-Bosco. Cette fête a permis aux enfants d'exprimer leur talent en musique, conte, poésie, danse, football et nzango. En football, une jeune fille s'est illustrée parmi les hommes. Les enfants de la rue ont aussi, à travers des poésies, lancé un cri de cœur sur leurs droits à l'éducation, à l'amour parental et à la santé. Prenant la parole, le directeur départemental des Droits de l'homme et des libertés fondamentales, Gérôme Magnokou, a rappelé quelques décrets signés par le gouvernement congolais sur les droits de l'enfant. « Nous avons, au cours de cette manifestation, retenu que les droits de l'enfant sont reconnus au plan national et international, car le gouvernement congolais a même décrété la gratuité des soins de santé des enfants et de l'éducation. » Les prestations des enfants ont émerveillé les encadrants des centres d'accueil ainsi que la directrice du Samusocial, Anne Thiriet, qui s'est exprimée en ces termes : « J'ai trouvé les enfants très courageux et brillants. C'en était pas évident de faire une performance devant autant de monde

», s'est-elle réjouie.

Rappelons que le Reiper regroupe vingt associations : treize de Brazzaville et sept de Pointe-Noire. Le réseau organise des

« Je pense que la prise en charge des enfants de la rue s'est améliorée : les enfants ne meurent plus à la vue de tous, ils sont soignés et hébergés, ils accèdent



Les enfants du centre d'accueil Père-Antou interprétant une chanson (© Adiac).

manifestations qui permettent de mettre en lumière la problématique de l'enfant de la rue. « La Journée internationale de l'enfant africain a été une occasion pour les associations de Pointe-Noire de se retrouver ensemble pour célébrer cette journée avec l'ensemble des enfants bénéficiaires des structures membres du réseau à travers les chants, les contes, les danses et du sport. »

La prise en charge des enfants de la rue s'est améliorée

Arrivée à la fin de sa mission au Samusocial Pointe-Noire, Anne Thiriet a fait ses adieux aux enfants et collègues. « Cela fait deux ans et demi que je dirige le Samusocial Pointe-Noire, il est temps pour moi de passer le flambeau à ma remplaçante à qui je souhaite beaucoup de courage et que son aventure soit aussi belle que celle que j'ai vécu. Ce sera difficile pour moi de quitter le Congo, car les enfants et les collègues vont me manquer », a-t-elle indiqué. D'après Anne Thiriet, beaucoup de choses se sont passées durant ces deux ans.

pour certains à la scolarisation et à la formation professionnelle, même si cela n'est pas encore assez. Nous avons travaillé dur pendant ces deux ans pour que les enfants de la rue accèdent à plus de droits. On espère que, dans les années à venir, l'ensemble des enfants de la rue, notamment les jeunes majeurs qui ont très peu d'encadrement et de service proposés, aura accès à tous les droits que chaque enfant et chaque adulte, citoyens du Congo, devrait avoir », a-t-elle souligné.

Anne Thiriet a également rappelé que le Samusocial et le Reiper ont mis en place, conjointement avec les directions départementales des affaires sociales, de l'action humanitaire, de la santé et des droits humains, un cadre de concertation, une plateforme d'échange spécialisée sur la problématique de la prise en charge des enfants de la rue. La directrice sortante a lancé un appel à l'ensemble des acteurs signataires de cette convention à se mobiliser et à respecter leurs engagements.

Charlem Léa Legnoki

LUMUMBA 3

Le député Maurice Mavoungou intervient pour des écoles

Le député de la troisième circonscription de l'arrondissement 3 Eméry Patrice Lumumba, qui a engagé depuis un certain temps des actions en vue de l'amélioration des conditions d'apprentissage des enfants, a réhabilité le mur de clôture de l'école primaire Lien Athanase Dambou et doté la cantine scolaire de l'école primaire Charles Minigou de l'OCH d'un nouveau matériel de cuisine ainsi que d'ingrédients culinaires.

Ces dons ont été remis le 14 juin par son suppléant Victor Béli au cours d'une cérémonie qui a eue lieu dans l'enceinte de l'école primaire Lien Athanase Dambou. Plus de 100 mètres du mur de clôture de cette école détruit par les intempéries, ont été refaits. Cela, à la satisfaction des élèves, parents d'élèves, enseignants et responsables de l'école et du quartier qui déplorait l'insécurité et les actes de vandalisme auxquels étaient soumis les apprenants et enseignants en raison de l'absence du mur.

Le pays s'étant engagé sur la voie du développement et de l'émergence d'ici à 2025, pour Maurice Mavoungou, il s'avère important d'améliorer les conditions d'apprentissage des enfants et de rendre l'école agréable pour espérer avoir des ressources humaines compétentes, dynamiques et dévouées devant permettre au pays d'atteindre ces objectifs.

Par ailleurs, 2014 ayant été déclarée année de l'éducation, le député a appelé tout le monde à s'impliquer pour faire en sorte que la politique du gouvernement en matière d'éducation produise les résultats attendus. De ce fait, il a expliqué : « *La citoyenneté ne consiste pas seulement à revendiquer ses droits, mais aussi à remplir ses devoirs en tant que fils du pays. C'est pour quoi, dans le dessein d'apporter notre pierre à l'édifice, nous avons pensé apporter notre concours quant à l'amélioration des conditions d'apprentissage de nos enfants.* »

Le don des ustensiles de cuisine (marmites grosses et moyennes, cuvettes) et des ingrédients culinaires a été offert à la demande de Simon Kambassa, président du comité de gestion de la can-

tine scolaire de l'école Charles Minigou. S'adressant au député après avoir exprimé sa satisfaction, il a souligné :

« *Vous êtes notre député mais aussi un partenaire exemplaire.* »

Notons qu'outre ces dons, Maurice Mavoungou a déjà mené plusieurs actions dans ces écoles. Il a notamment doté l'école Charles Minigou, entre autres, de chaises de bureau, de blouses pour les enseignants et de tables-bancs et de maillots pour les élèves. L'école Lien Athanase Dambou a quant à elle été dotée de portes métalliques, de chaises de bureau, de poubelles mais également de blouses pour le personnel enseignant.

Cette occasion a permis à Simon Kambassa et à Roland Matoméni, directeur de Lien Athanase Dambou B, de faire état d'autres difficultés auxquelles leurs structures sont encore confrontées. Il s'agit, entre autres, du manque de mur de clôture et de la toiture en état de délabrement pour l'école Charles Minigou. Du manque de portail, du deuxième bloc administratif et de l'électricité pour le deuxième établissement.

Lucie Prisca Condhet

MOUVEMENT DES JEUNES AUTHENTIQUES

L'association mobilise les jeunes de Mvou-Mvou à travers le sport

Le président du Mouvement des jeunes authentiques (MJA), Louis Michel Azangot Demeyo, a réuni les jeunes autour d'un tournoi de football intitulé « Agir pour l'unité de la jeunesse de Mvou-mvou » dont la finale est intervenue le 15 juin à l'école primaire Ndéndé Niengo dans le deuxième arrondissement de Pointe-Noire



Le président du MJA remettant la coupe et une enveloppe au capitaine de l'équipe Coupe Monstro. crédit photo Adiac

Ce tournoi intervient pour mettre ensemble les jeunes de Mvou-mvou tout en essayant de leur faire oublier leurs petits différends, afin qu'ils retrouvent une relation renouvelée et positive. En effet, après les élections législatives de 2012, semble-t-il, les jeunes de Mvou-mvou 2 sont restés divisés, chacun proclamant son appartenance à tel ou tel autre mouvement, oubliant ainsi l'amour fraternel qu'ils avaient autrefois.

Hier une mutuelle et aujourd'hui une association politique, le MJA est un mouvement exceptionnel à la capacité hors du commun de réunir les gens en grande masse pour des causes commu-

nes et bénéfiques. Il a pour devise « unité-paix-restauration ». Dans son message, Louis Michel Azangot Demeyo a éclairé l'opinion sur les raisons profondes qui l'ont poussé à agir. Il a également exposé son programme, le sens de son action et le bien-fondé de ses vues dont le but demeure l'unité.

Ce mouvement opte pour une politique authentique.

Étant jeune, pour se démarquer du monde politique, son président a annoncé, lors de cette finale, sa candidature aux prochaines élections locales qui pointent déjà à l'horizon. « *Nous voulons doter la République du Congo d'une politique d'authenticité,*

apprendre également aux Congolais à aimer d'abord ce qui est congolais et d'avoir l'amour pour leur patrie », a expliqué Louis Michel Azangot Demeyo, président du MJA.

Rappelons que ce tournoi a commencé le 6 avril au stade de l'école primaire Ndéndé Niengo.

Dix équipes ont pris part à ce rendez-vous et la finale a été remportée par l'équipe de Coupe Monstro, 2-0 pour Body Star. À la fin de la compétition, le président du MJA a remis à toutes les équipes participantes, des séries de maillots ainsi qu'une enveloppe à la première équipe.

Prosper Mabonzo

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

Près de 15.000 candidats se sont présentés hier

Le préfet du département de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Packa, a lancé officiellement les épreuves du bac général 2014 le mardi 17 juin au lycée Victor Augagneur, en présence des autorités scolaires dudit département et des membres du jury de l'examen.



Les candidats planchant sur la première épreuve.

En effet tous les candidats des séries confondues se sont répartis dans 33 centres pour plancher sur l'épreuve des mathématiques. Donnant ainsi le coup d'envoi de cet examen, le préfet de Pointe Noire a demandé aux différents candidats de travailler dans la quiétude et de faire preuve des connaissances acquises pendant l'année scolaire afin de prétendre être admis.

Répondant à la presse, Gabriel Ahombo, président spécifique du baccalauréat scientifique, a expliqué que toutes les dispositions étaient prises pour le bon déroulement des épreuves. La spécificité pour cette année est que les badges n'ont pas été remis aux promoteurs des écoles privées comme cela était le cas pendant les sessions des années précédentes.

Signalons qu'en dehors de petits problèmes de confusion de centres pour un petit nombre de candidats, le démarrage du baccalauréat à Pointe-Noire n'a pas connu d'incidents graves. On pouvait lire sur le visage des surveillants et des candidats de la sérénité et de la confiance, témoignant ainsi la détermination des élèves à réussir leur examen.

Séverin Ibara

VIE ASSOCIATIVE

L'AAACCC fait sa sortie officielle

Créée en avril 2011, l'Association des anciens apprentis du Centre d'éducation, de formation et d'apprentissage (CEFA) de la Chambre consulaire (AAACCC) de la ville a finalement fait sa sortie officielle le 14 juin dans la salle de conférence de la Chambre de commerce.

La cérémonie s'est déroulée en présence de Didier Sylvestre Mavouenzela, président de la Chambre de commerce et président d'honneur de ladite association. Avec pour objectifs, entre autres faciliter l'insertion professionnelle des apprentis sortis du CEFA et encourager la création d'entreprise, l'AAACCC compte actuellement 107 membres. Elle est chapeotée par un bureau exécutif de 4 membres (président, secrétaire général, trésorier et chargé de la communication), présidé par Gerg Wilson Likibi.

Initiative des anciens apprentis du CEFA, l'AAACCC est ouverte à tous les anciens

veaux enseignants. L'association bénéficie actuellement de l'accompagnement de la Chambre consulaire de Pointe-Noire qui est aussi promotrice dudit centre.

Selon Didier Sylvestre Mavouenzela, leur engagement au CEFA est venu d'un constat, celui de la présence de nombreux jeunes sans emploi. « *Nous sommes à l'écoute des entreprises qui recherchent souvent de la main d'œuvre qualifiée.*

L'idée nous est donc venue d'organiser une rencontre entre ces entreprises et les jeunes », a-t-il mentionné. Pour faire découvrir le CEFA et informer les entreprises de la présence dans la ville des jeunes formés dans cette structure, la Chambre de commerce a organisé cette année une journée portes ouvertes.

« *Lorsque les jeunes ont pris l'initiative de s'organiser afin d'aider leurs collègues à trouver un emploi, nous avons donné notre accord et patronné la sortie officielle de l'association* », a expliqué le président de la Chambre de commerce.

Par ailleurs, Christ Mandangui, secrétaire général de l'AAACCC, a appelé les associations sœurs ainsi que tous ceux qui sont intéressés par leurs ambitions, de les soutenir afin que l'association vive longtemps.

Le siège de l'AAACCC est établi à Pointe-Noire à l'OCH, au n°33 de la rue Stéphane Bougila (3^e circonscription arrondissement 1 Eméry Patrice



La photo de famille lors de la sortie officielle de l'AAACCC. circonscription arrondissement 1 Eméry Patrice

et nouveaux élèves du CEFA, à leurs parents ainsi qu'à leurs anciens et nou-

Lumumba).

Lucie Prisca Condhet

BRÉSIL 2014

Groupe C : Les Éléphants réussissent leurs débuts face au Japon

Longtemps menés au score, les Éléphants de Côte d'Ivoire ont fini par l'emporter face au Japon grâce à deux buts signés de Wilfried Bony et Gervinho. Pour la première fois de leur histoire, les Ivoiriens débent le tournoi par une victoire et peuvent envisager la suite de la compétition avec sérénité avant d'affronter la Colombie jeudi prochain.

L'affaire était pourtant mal embarquée face au Japon, qui a rapidement ouvert le score. Si les Ivoiriens dominent, Keisuke Honda convertit, d'un magnifique enchaînement contrôle du droit-frappe du gauche, la première occasion nipponne. Les Ouest-Africains sont alors au bord du KO, mais Barry Copa s'interpose face à Uchida (20e) et Honda (21e).

Une première période disputée et agréable

Dix minutes plus tard, Arthur Boka tente de sonner la révolte mais son coup franc enveloppé ne fait que frôler la lucarne (31e). Et malgré la grosse activité de Gervinho et Aurier, le score reste inchangé à la mi-temps de ce match plutôt enjoué et plaisant.

Juste après l'entrée de Drogba, Bony égalise sur un centre d'Aurier

Le retour des vestiaires manque d'énergie de la part des Éléphants, qui attendent l'entrée en jeu de Didier Drogba pour se réveiller. Deux minutes après son apparition, le Toulousain Aurier réalise une nouvelle montée et son centre parfait trouve Bony qui cadre, pour une fois, sa tête (1-1, 64e).

Gervinho double la mise sur un nouveau service d'Aurier

La présence de Drogba, dont Lamouchi semble vouloir faire un joker de luxe pour favoriser un trio Kalou-Bony-Gervinho plus dynamique, galvanise ses coéquipiers qui doublent la mise sur un nouveau centre d'Aurier pour la tête de Gervinho (2-1, 66e).

Succès ivoirien et première victoire africaine dans ce Mondial

À la 86e, Drogba a l'occasion de tripler le score, mais sa tentative est contrée au dernier moment. Qu'importe, puisque les Ivoiriens l'emportent et offrent à l'Afrique sa première victoire dans ce Mondial.

Les choix de Lamouchi confortés par cette victoire

L'ancien international français avait décidé d'écarter Emmanuel Eboué pour prendre Aurier et ce dernier a délivré deux passes décisives. En alignant Yaya Touré, longtemps incertain pour ce premier match, Lamouchi a pris un risque gagnant.

La troisième victoire ivoirienne en Coupe du monde...

Seule la non titularisation de Didier Drogba, 36 ans, fait grincer des dents, mais sur la durée, ce rôle de joker de luxe peut être la meilleure option pour les Ivoiriens, à conditions que les autres attaquants prennent leurs responsabilités.

En 2006 et 2010, la Côte d'Ivoire avait remporté deux victoires de prestige face à la Serbie-Monténégro puis face à la Corée du Nord.

...ne compte pas pour du beurre avant d'affronter la Colombie

Mais dans les deux cas, les Éléphants étaient déjà éliminés. À l'inverse, cette troisième victoire, remportée dans la nuit de samedi à dimanche face au Japon, est lourde d'enjeux. Car elle leur permet de prendre la deuxième place du groupe C derrière la Colombie que les hommes de Sabri Lamouchi affronteront jeudi prochain.

Camille Delourme

Groupe G : L'Allemagne de Müller assomme le Portugal de Ronaldo

Il n'y a pas eu match, lundi après-midi, entre l'Allemagne et le Portugal, étrillé sur le score de 0-4. Emmenée par Thomas Müller, qui prend la tête du classement des buteurs avec son triplé, la Mannschaft confirme qu'elle est au Brésil pour jouer les premiers rôles. Quant au Portugal, Cristiano Ronaldo, qui n'est pas à 100%, semble bien seul au sein d'un collectif affaibli par un nouveau coup de sang de l'incontrôlable Pepe. Longtemps incertain, Cristiano Ronaldo était bel et bien titulaire jeudi sous le soleil de Salvador de Bahia. Malgré sa présence, le Portugal n'a pas résisté au rouleau compresseur allemand. Même si la première action notable est portugaise, avec une percée de CR7 et une frappe pas assez appuyée d'un Hugo Almeida qui quittera le terrain au bout de 28 minutes sur blessure.

Le milieu allemand confisque le ballon

Mais ce n'est qu'une illusion car le milieu allemand composé de Lahm, Khedira et Kroos, avec Özil et Götze sur les ailes, confisque le ballon. Et à la 10e minute, Götze accélère et pousse Pereira à la faute : Thomas Müller, qui évolue en pointe, transforme le penalty.

Nani tente d'inverser la tendance, mais Hummels double le score

Si Nani est proche de l'égalisation à la 25e, sur une frappe de 25 mètres, c'est l'Allemagne qui enfonce le clou, sur corner, avec le coup de tête de Hummels, qui profite du marquage très approximatif de Pepe (32e).

Pepe perd la boule et abandonne ses coéquipiers

Cinq minutes plus tard, ce même Pepe perd la boule et est expulsé pour un coup de tête sur Müller (37e). Déjà à la rue à onze, le Portugal se retrouve à dix. Et craque juste avant la pause sur un nouveau but de Müller, servi au point de penalty par Kroos (45e+1).

Préféré à Klose en pointe, Müller brille dans ce rôle d'avant-centre

Meilleur buteur du Mondial 2010, Thomas Müller, préféré en pointe au vétéran Klose, martyrise l'arrière garde adverse (tête au-dessus à la 51e, ouverture pour Götze qui échoue sur Rui Patrício à la 69e). En renard, il reprend ensuite une frappe de Schürrle et bat Rui Patrício à la 78e, portant le score 4 à 0.

L'Allemagne s'affirme, le Portugal inquiète

C'est sur ce score que l'Allemagne écarte son principal adversaire du groupe G, prenant déjà une option sur le tour suivant. Solide dans tous les secteurs du jeu, la Nationalmannschaft fait désormais office de vainqueur potentiel. À l'inverse, le Portugal inquiète ses supporters. La suspension de Pepe et les blessures de Hugo Almeida et Coentrao n'arrangent pas la situation d'une sélection déjà trop dépendante de Cristiano Ronaldo.

C.D.

Une suite de compétition difficile pour le Ghana

Après sa défaite face aux États-Unis 1-2, le représentant africain du groupe G est condamné à vaincre l'Allemagne et le Portugal pour se faire une place aux huitièmes-de-finale.

Une mission suicide pour les Blacks stars du Ghana.

Les Ghanéens ont compromis leurs chances de qualification au second tour de la compétition en s'inclinant devant les Américains. Cette première sortie mal négociée par les Blacks stars les oblige en effet à prendre le dessus sur les Allemands et les Portugais, considérés comme les favoris du groupe G. Une tâche difficile quand on sait que la Nationalmannschaft est déterminée à marcher sur tous les adversaires qui se dresseront devant elle. L'équipe nationale d'Allemagne est visiblement résolue à confirmer son statut de favori pour le titre. La lourde défaite de 4-0 infligée au Portugal lors du premier match de ce groupe en est la preuve. Le 21 juin donc, le Ghana jouera son va-tout pour arracher ne fut-ce qu'un match nul pour garder l'espoir. Mais la National-

mannschaft qui a remporté sa dernière Coupe du monde il y a 24 ans, affiche une rage de vaincre qui donne à craindre.

Un autre exercice difficile pour les Ghanéens aura lieu le 26 juin face au Portugal de Cristiano Ronaldo. Là encore, les Blacks stars sont obligés de venir à bout de leur adversaire. Mais avant, le Portugal devrait d'abord régler ses comptes aux États-Unis pour en découdre, par la suite, avec le Ghana dans un match qui assurément sera très disputé. Puisque si les Portugais l'emportent sur les Américains et que les Ghanéens arrachent un nul face à l'Allemagne, les deux équipes (Portugal, Ghana) croiront en leurs chances de qualification. La défaite des États-Unis devant la Nationalmannschaft sera leur souhait le plus ardent. Rien n'est donc complètement perdu même si la probabilité de qualification du Ghana au tour suivant tend vers zéro.

Pour l'heure dans le groupe G, l'Allemagne reste première, suivie des États-Unis et du Ghana respectivement deuxième et troisième. Le Portugal occupe la dernière place par rapport à la diffé-

rence de but avec le Ghana. Les Portugais en ont encaissé 4 sans marquer un seul alors que les Blacks stars ont deux buts encaissés contre un but marqué.

Le Nigéria aura fort à faire...

Les Super Eagles, champions d'Afrique en titre, n'ont pas pu prendre le dessus sur l'Iran lors de leur premier match. Alors que leur adversaire est considéré comme outsider du groupe F. Les deux équipes se sont neutralisées zéro but partout. C'est le premier match nul de ce mondial alors que le Nigéria pouvait bien arracher les trois points, à l'image de la Côte d'Ivoire, pour réduire les risques d'élimination au premier tour. Ce n'était pas le cas. Seulement, les Super Eagles peuvent sortir de la phase de poule. Mais, il faut commencer par battre la Bosnie-Herzégovine, le 22 juin pour totaliser 4 points. Là, le Nigéria aura l'espoir de poursuivre la compétition en tenant compte bien sûr des résultats des autres matchs du groupe. Puisque le 25 juin, face à l'Argentine de Messi, la tâche sera plus difficile.

Rominique Nerplat Makaya

CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 1

Les Diables noirs tiennent les Léopards en échec

Les Diablotins ont difficilement arraché un match nul de zéro but partout à Dolisie. Un résultat célébré aux allures d'une victoire, étant donné que depuis la saison 2008-2009, l'équipe n'avait connu que des défaites face à son rival de la capitale de l'or vert dans cette localité.

Les Diables n'ont pas vu noir ce 15 juin à Dolisie. Ils ont vu clair, bien au contraire, en déjouant les pronostics d'avant match, qui les donnaient pour vaincus face à l'AC Léopards. Dans ce match en retard comptant pour la 11e journée de la compétition, les Jaune-et-Noir étaient en effet déterminés à en découdre avec les Fauves du Niari qui, devant eux, n'avaient jamais perdu ni concédé un match nul à domicile depuis près de six ans. Une détermination visible dès l'entame de la rencontre. Puisqu'à la 4e minute, les diablotins se sont créés la première occasion franche de but qui a vu le public de Dolisie retenir son souffle... La pression de Diables noirs à la première mi-temps n'était qu'un feu de paille, au fond. Par sursaut d'orgueil, AC Léopards a refusé de subir la loi de son adversaire, dans sa propre maison. Le club de la capitale de l'or vert a donc sorti le grand jeu pour montrer son vrai visage.

Ainsi, Césaire Ngandze a multiplié les tentatives pour venir à bout du portier diablotin Wilfried Mongodza, sans succès. Alors que Junior Makiesse enflammait le flanc droit avec plus ou moins de réussite. Kader Bidimbou dont la combativité a mis mal la charnière centrale diablotine a, par ailleurs, manqué d'adresse devant les buts. Finalement, les assauts des Fauves du Niari ont rencontré l'adversité du gardien de Diables noirs qui a joué son va-tout pour garder ses cages inviolables, en étant notamment impérial dans les aires. Considéré comme l'un des meilleurs

joueurs du match, Wilfried Mongodza a tenu à rendre la vie difficile aux Fauves, ses anciens coéquipiers. Un pari qu'il a réussi.

AC Léopards n'a pas pu tuer le match alors qu'il avait les hommes et les moyens pour y parvenir. Diables noirs en a donc profité pour se ressaisir. Ce qui a permis à Ngoyi d'ouvrir la marque à la 38e. Le but a été invalidé pour position irrégulière. Les discussions ont suivi entre l'arbitre de touche ayant signalé le hors-jeu et les joueurs de Diables noirs, appuyés par leur staff technique. Les supporters des Jaune-et-Noir qui ont massivement fait le déplacement de Dolisie criaient au complot sur les gradins. Quelques minutes plus tard, le fair-play a repris le dessus. Les deux équipes ont regagné la pelouse pour poursuivre le derby. Plus rien n'a changé. Elles sont reparties dans les vestiaires dos à dos sur un score nul et vierge.

La deuxième partie de la rencontre n'a pas donné grand-chose non plus. Les attaquants des deux formations ne se sont pas montrés réalistes. La finition n'a pas été au rendez-vous. Les joueurs de l'AC Léopards ont d'ailleurs présenté des signes de fatigue mal exploités par les diablotins. Heureusement pour eux. Kolo Lorry qui avait notamment réussi à mettre en déroute deux de ses adversaires directs, en contre attaque, a vu sa frappe être claquée par le portier des Fauves du Niari à la 40e. C'était la dernière occasion franche de but dans cette rencontre qui a définitivement bouclé la phase aller du championnat national ligue 1.

Au coup de sifflet final les supporters de l'AC Léopards ont quitté le stade d'un pas lourd. Il était inconcevable pour eux que Diables noirs parvienne à quitter Dolisie sans y avoir laissé sa peau. Puisque d'habitude, le séjour sportif du club de Brazzaville dans cette localité a toujours été sanctionné par une défaite. Pour ce match,

la donne n'a pas été la même. Pour justifier le résultat, les Dolisiens ont souligné que leur équipe n'avait pas tourné à plein régime.

L'ambiance d'après match

À l'issue de la rencontre, les supporters diablotins ont célébré ce match nul comme si c'était une victoire. Ils ont sillonné la ville en carnaval avec dans leurs bouches les chants de gloire en l'honneur de leurs joueurs. Autant dire que ce nul augure, à leurs yeux, des lendemains meilleurs pour leurs prochains déplacements à Dolisie, tout en sachant que les matchs ne se ressemblent pas. Dans la foulée, ils ont promis l'enfer à l'équipe adverse au match retour à Brazzaville. « Lors de la manche retour nous ferons comme la saison passée », déclaraient certains. Une manière pour eux de rappeler la défaite de 2-0 que Diables noirs avait infligée aux Fauves du Niari dans la ville capitale.

Les supporters de l'AC Léopards étaient quant à eux, déçus mais confiants. Leur équipe est leader du championnat avec 41 points soit huit points d'écart avec Diables noirs, deuxième au classement. Pour cela, ils doutent fort que le titre national leur échappe. Ce match, à en croire certains, n'avait donc pas un grand enjeu en dehors de son caractère de la plus grande affiche du championnat national. Au delà de ce match nul, les diablotins sont bien conscients qu'ils devront encore patienter pour arracher une victoire à Dolisie. Et cela ne sera possible que la saison prochaine lors de l'édition 2014-2015 du championnat national. Sauf si le hasard du calendrier de la Coupe du Congo leur met en confrontation en aller retour cette année. En attendant la phase retour, AC Léopards reste leader avec pour dauphin, Diables noirs.

Reportage de
R. N. M.